

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

LE JOUR DE L'AN

Nous sommes au milieu de ce que nos gens désignent dans leur langage "les fêtes."

C'est le temps des cadeaux, des visites et chacun cherche à s'amuser du mieux qu'il peut et souvent plus qu'il le devrait.

Il faudrait tout de même ne pas songer qu'à se réjouir et à s'étourdir. Le jour de l'an nous apporte une leçon salutaire.

Ces fêtes du jour de l'an constituent avant tout une fête de famille.

Il faut être bien égoïste et un irréductible vieux garçon pour aimer à les vivre seul entre les murs de sa maison déserte.

Le début de l'année rassemble dans les foyers les membres dispersés de la famille et réunit dans un lien plus étroit ceux qui vivent sous le même toit.

Les jours précédents, chacun a cherché ce qui ferait plaisir à l'autre, ce qui illuminerait tout d'un coup deux yeux aimés, ce qui amènerait un sourire de joie sur les lèvres.

Comment as-tu deviné que je désirerais cette chose...

L'un explique à l'autre qu'il a cherché et qu'il a trouvé! Il dit la joie avec laquelle il a parcouru les magasins pour découvrir ce qu'il cherchait.

Et c'est là où le plus petit cadeau, quand il est choisi par la délicatesse du coeur, fait trembler les mains qui le reçoivent et met des larmes aux yeux.

Le jour de l'an est avec Noël, le jour des enfants.

Et l'on est toujours enfant tant qu'on a sa mère. On se sent terriblement seul, quand celui ou celle qui nous appelait "mon enfant" disparaît.

En ces fêtes de Noël et du jour de l'An, bien heureuses les familles traditionnelles, les vieux foyers où se conservent les habitudes des ancêtres. Rien de plus gracieux que ces rondes d'enfants qui mettent de la joie dans la maison. Les battements des petites mains allument du bonheur dans d'autres yeux assombrés si souvent par les lourdes préoccupations de l'existence.

Les jours de fête sont aussi des dates graves.

Le temps s'écoule toujours. Mais quand arrive le jour de l'An on a l'impression que, parfois, on éprouve subitement quand l'heure sonne à l'horloge — "Déjà! Il est cette heure-là!" on tire sa montre... on vérifie. Oui. Déjà, il est cette heure-là.

Alors, se précise en nous la sensation du temps qui s'enfuit, irréparable.

On constate que la vie coule comme un fleuve.

Or nous n'avons qu'une seule vie!

Combien de personnes la gaspillent cette vie... la jettent à des choses banales et mauvaises!

Combien aussi l'ignorent... ne savent pas comment tuer le temps, alors que c'est le temps qui, chaque jour, les tue.

Oui, jours graves, où il faut, à travers le tumulte et l'excitation des fêtes, regarder, examiner l'année qui disparaît.

A-t-elle été bonne?

Ai-je évité ce qui avilit l'âme? Ai-je fait du bien? et du bien en proportion de ce que j'ai reçu?

Et là, seul à seul avec Dieu, dans le sanctuaire de sa chambre, chacun peut et doit faire le plus salutaire des examens de conscience.

Qui dira le mystère caché entre ces douze doigts fermés de l'année qui s'en vient?

Si, d'un seul coup Dieu tirait le voile, que verrions-nous? Sans doute, des joies, des épreuves qui composent le fond de toute existence humaine... Peut-être, pensée angoissante, la mort nous prendra-t-elle au cours de cette année nouvelle? Possibilité qui est loin d'être chimérique quand on est sur la route descendante! Quand chaque année augmente les probabilités... Quand chaque jour on entend, plus forte, la grande voix de l'océan éternel auquel tout ici-bas aboutit. Oui une nouvelle année est aussi une date d'angoisse... angoisse pour nous... pour ceux que nous aimons... pour les têtes blondes... pour les têtes blanches surtout.

Sachons retenir cette leçon. Elle nous rendra meilleurs et plus forts en face des devoirs qui nous attendent.

R. OUMET, O.P.

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

BOUCHARD

Damien Bouchard entra au collège de St-Hyacinthe en 1894 pour se préparer à devenir journaliste, échevin puis maire de la cité de St-Hyacinthe, député du comté de St-Hyacinthe à la législature provinciale et président de l'Assemblée législative.

A la date du 16 mars 1906 je découvre l'acte de baptême de Ena Bernadette Cécile, née du mariage de Damien Téléphore Bouchard journaliste et de Blanche Corona Cusson, portée à l'église par son oncle Emile Bouchard et par sa tante Marie-Rose Bernadette Ledoux, fille de Prudent Ledoux, petite-fille d'Etienne Ledoux et de Thérèse Chabot, etc.

Damien Bouchard cordonnier son père et Julie Rivard sa mère firent baptiser à Saint-Hyacinthe Philias le 4 mars 1886, Marie Angéline Eva le 11 décembre 1883, Téléphore Damien le 21 décembre 1881, Zéphirine Léopoldine le 26 octobre 1879, Joseph Emile le 25 août 1877, Joseph Edouard Damien le 20 janvier 1876, Marie Louise Marguerite Corine le 7 septembre 1873.

Et c'est le 24 octobre 1872 que dans la cathédrale de St-Hyacinthe, Damien Bouchard cordonnier de cette paroisse, fils mineur de Basile Bouchard cultivateur de St-Théodore d'Acton, et de Lucie Lavallée, avait contracté alliance avec Julie Rivard, fille mineure de Séraphin Rivard, charretier, et de Julie Simard. Sa naissance devait remonter à 1853 ou 1852, je n'ai donc pas à rechercher son acte de baptême à St-Théodore non plus qu'à St-André d'Acton, ni à Roxton Falls, ni à St-Ephrem d'Upton, ni à St-Liboire, ni même à Ste-Hélène non encore fondées à cette époque.

Le 4 mars 1853, Pierre Bouchard et sa femme Euphémie Benoit vinrent du township d'Acton à St-Hyacinthe faire baptiser leur Joseph né le 18 janvier précédent, mais ce n'est pas celui que nous cherchons.

Ici nous voyons JBte Bouchard et Josephite Beaugard faisant baptiser JBte en 1852, Marie Benonie en 1851, Marie-Louise en 1850 et ce n'était pas les premiers.

Dès le 14 septembre 1850, Pierre Bouchard et Euphémie Benoit étaient déjà rendus à Acton, et ce jour ils firent baptiser leur Julie née le 5 juillet précédent.

Basile Bouchard est dit cultivateur de St-Hyacinthe dans l'acte de baptême de sa fille Geneviève, le 13 janvier 1848. Basile Bouchard et Lucie

(suite en dernière page)

CHEZ NOS CONFRES

Nos boursiers

Dans une lettre publiée par "L'Action Catholique," M. Jacques Rousseau se demande si nous occupons dans le monde scientifique la place à laquelle nous avons droit.

Lui-même opine dans la négative, après avoir cité des chiffres dont personne, malheureusement, ne pourra contester l'exactitude. Et voici ce qu'il dit de notre système de bourses:

"Le système actuel des bourses est souvent désastreux. Des jeunes qui connaissent mal notre situation vont, sans savoir exactement ce qu'il leur faut, et ce qu'il nous faut, travailler à l'étranger où tout est organisé, où la voie est toute tracée. Après deux ou trois ans ils retombent, frais vernis, dans un milieu où tout est à commencer, où il faut mettre la main à la cognée et péniblement ouvrir de nouvelles voies."

"Le Bien-Public" (Trois-Rivières)

A propos de sport

Le malheureux accident arrivé à Irvin "Ace" Bailey, du club de hockey Toronto, soulève partout des protestations contre la brutalité de certains joueurs qui semblent plus anxieux de démolir leurs adversaires que d'offrir aux amateurs une exhibition de leur habileté à manier le bâton et la rondelle. Il est certes malheureux que l'on permette, que l'on souffre cette brutalité jusqu'à ce que des accidents regrettables se produisent. Ne vaudrait-il pas mieux sévir plus tôt et mettre à la raison les joueurs trop bouillants. Certains sports autrefois populaires, la crosse, par exemple, ont perdu la faveur du public parce que, dans les derniers temps, ils se résumaient à des batailles à coups de bâtons, ni plus ni moins. Il est à craindre que le hockey, l'un des sports les plus intéressants qui existent au monde, ait le même sort un jour ou l'autre, si l'on ne s'emploie pas de toute manière à en éloigner la rudesse.

"La Parole" (Drummondville)

Les "Jeune Canada"

M. Taschereau est-il aux gages du "Jeune-Canada"? C'est à croire, tant il leur fait de bonne réclame. Grâce à lui, les distraits qui n'avaient pas encore ouï parler du "mouvement" sont aujourd'hui parfaitement renseignés sur les objectifs, les moyens d'action, les inspirations et les tendances de cette jeunesse ardente et courageuse. Aucun publicitaire, eût-il été le plus barnumesque, n'aurait aussi complètement réussi à rendre le "Jeune-Canada" populaire.

La mobilisation des jeunes libérales, la semaine dernière à Québec, cette semaine-ci à Montréal, ne produit pas du tout — oh, mais pas du tout! — le même effet sur l'opinion publique que la moindre petite séance du "Jeune-Canada". M. Taschereau s'en rend-il compte? C'est que les uns parlent librement et que les autres encensent, que les derniers se caractérisent par leur indépendance, et les premiers par leur soumission. Cela, pour le public, fait toute la différence du monde.

"Le Journal" (Québec)

Patriotisme

Un dominicain allemand de haute réputation, le P. Stratmann, prétend avoir en sa possession une photographie montrant réunis autour de la même table, à Genève, en 1917, au moment où la guerre battait son plein des fabricants d'armements de France, d'Allemagne et de quelques autres pays rangés dans les camps opposés.

Après tout, pourquoi pas? "A la guerre comme à la guerre" et "les affaires sont les affaires". Lorsque le client donne des signes d'épuisement, les créanciers ont bien le droit de se réunir pour discuter l'opportunité de lui faire de nouveaux crédits. On peut demander à un citoyen de faire le sacrifice de sa vie pour son pays, mais il est immoral de lui demander de mettre en péril ses justes créances. N'est-ce pas? "Le Canada"

SUR UN NOUVEAU LIVRE DE MADAME FADETTE

Mme H.-D. Saint-Jacques, (Fadette), de notre ville, publie un nouveau livre pour enfants: "Il était une fois..."

par Olivier Asselin

Le signe infallible de la vocation, chez l'auteur de contes pour enfants, c'est d'éprouver autant de joie à raconter que l'on voudrait que l'enfant en éprouvât à lire ou à écouter. Et la supériorité de l'art, dans ce genre, consiste à prendre contact sans effort avec l'enfance, sur le plan du merveilleux, tout en réveillant ce même sens du merveilleux chez les lecteurs plus âgés. Du nouveau livre de contes de Madame Saint-Jacques (Fadette), "Il était une fois...", on ne saurait faire plus grand éloge que de dire que l'adulte, en les lisant, s'imaginera retrouver la simplicité de coeur des petits enfants. Tout n'est pas qu'imagination dans ces récits; il en est qui sont de simples paraphrases sur des sujets tirés de l'Evangile (Le voyage des Mages), de l'histoire du Canada (Madeleine de Verchères), de l'histoire de France (Jeanne d'Arc). Même ceux-là, cependant, présentent les qualités de mouvement et d'éclat que l'enfant recherche dans l'imagerie colorée. Quand la fantaisie s'y donne libre cours, ce n'est jamais pour en venir à greffer sur des faits plus ou moins intéressants des sermons interminables: ou bien les faits parlent eux-mêmes, ou bien il suffira de trois ou quatre lignes pour en dégager la morale — et une morale toujours morale, contrairement à celle de beaucoup de fables de La Fontaine.

Un livre comme celui-là se résume difficilement. Signalons cependant, entre autres contes: "Le Capitaine Jos.", "histoire d'un gamin qui s'est fait chef de "gang" malgré lui, pour faire vivre une fillette qu'il a sauvée de la mort et adoptée; "Le Berger aux loups," où se marque le goût du peuple pour le fantastique; une "Légende de saint Patrice," récit humoristique d'un bon tour joué par le patron de l'Irlande au dernier des serpents, et qui fera voir (mais, bien entendu, aux serpents seulement) qu'il faut parfois se méfier des Irlandais; le bonheur trouvé dans le malheur par la cinquième femme d'Henri VIII, la modeste Anne de Clèves, parce que, relativement peu attrayante, elle eut le bon sens de se laisser distraire par le Barbe-Bleue anglais sans récriminer; enfin, la délicieuse aventure du petit écolier André, corrigé de sa distraction, de sa légèreté, par la sée Attention (Est-ce un conte?). Et déjà nous avons cité les trois quarts des titres, ce qui montre le cas qu'il faut faire, à notre sens, du recueil de Madame Saint-Jacques. Fadette termine ainsi son histoire de Jeanne d'Arc:

"La belle histoire, chers enfants, que celle de Jeanne d'Arc! Priez-la souvent: elle est la patronne des braves, de tous ceux qui ne désespèrent jamais, même quand tout semble perdu.

"Elle est jeune et elle protège la jeunesse. Elle est énergique et elle protège les jeunes. Sa foi la rend docile: elle ne doute pas un instant et elle obtient, même quand ce qu'on lui commande semble extravagant. Elle est la petite sainte aimable, forte et fidèle; aimez-la bien."

Toute la vertu du livre est concentrée dans ces paroles. Et maintenant, demandons une toute petite faveur à Madame Fadette. Si elle voulait, nous partirions ensemble, elle et moi, pour une petite croisade, comme dans un conte. Une croisade contre "Cour juvénile", qui n'a pas de sens; "Perce", nom géographique sorti de cerveaux crasseux; "boite des accusés", dite en France "barre des accusés", et peu importe que la barre soit droite ou qu'elle soit circulaire; et l'universel "en arrière de" pour "derrière le"

(suite en dernière page)

Napoléon et le Canada

Ottawa, 22.— On vient de découvrir aux Archives des livres vieux de trois siècles, et cette découverte démontre que Napoléon pensa sérieusement un jour, à une invasion du Canada par le Pacifique. Ces livres ne sont autres que des traductions françaises des relations de voyages d'Alexander Maskenzie sur la côte du Pacifique. Ils portent l'ex-libris de Napoléon et la date de 1802. Ils donnent un aperçu sur un chapitre inconnu de la vie du "petit caporal".

FEU W.-H. CAMPBELL

M. W.H. Campbell, époux de feu Dorimène Burque, surintendant à la Cie Penman's, de cette ville, depuis au-delà de trente ans, est décédé mardi avant-midi, après plus d'un an de maladie, à l'âge de 65 ans et quatre mois. Le défunt laisse quatre fils, MM. Adrien, Alexandre et Jean-Paul, de cette ville, et Edmond, de Montréal; trois filles, Soeur Marie de la Visitation, (Blandine), des Soeurs de la Providence, de Hull, Soeur Burque (Marie-Paule), des Soeurs de la Charité, de cette ville, et Mlle Gaétane, également de cette ville; deux frères, MM. Téléphore Campbell, de St-Georges d'Henryville et François de Pawtucket, R.I.; une soeur, Mme Joseph Campbell, (Marie), de cette ville.

Le défunt était un ancien échevin de cette ville, et un des membres fondateurs de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, dont il fut le secrétaire-financier pendant vingt-trois ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 10 heures, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

M. BERNARD SUBIT UNE OPERATION

M. Harry Bernard, le rédacteur bien connu de notre journal, a subi, mercredi dernier à l'hôpital de cette ville, sous les soins du docteur Bousquet, une opération de la mastoïde. Comme nous le notions dans le "Courrier" de la semaine dernière, M. Bernard souffrait depuis quelque temps d'une otite interne.

D'après notre dernière information, l'état du malade est des plus satisfaisants.

Le "Courrier" et ses amis profitent de l'occasion pour offrir à M. Bernard leurs meilleurs souhaits d'un prompt et complet rétablissement.

Gouret

Nous recevons du Bureau de direction de la Ligue de Gouret locale, la communication suivante: les parties de la Ligue commenceront, le dimanche après-midi, à deux heures précises et celles du soir à 8 heures 15.

Au public d'en prendre note.

LIVRES NOUVEAUX

Contes et récits canadiens pour la jeunesse étudiante.

Les six titres de cette série de livres pour enfants, que vient de publier l'éditeur Albert Lévesque, ont été spécialement choisis pour les jeunes de 10 à 12 ans. Ecrits par des écrivains bien connus, ces ouvrages, les uns historiques, les autres légendaires, se font remarquer par leur style facile et léger, autant que par les illustrations artistiques et variées.

Ce sont d'abord deux ouvrages de l'abbé Lionel Groulx "Les Rapailages", croquis et souvenirs du terroir, récits de moeurs et de traditions ancestrales; puis "Chez nos Ancêtres" incursion de l'éminent historien dans la vie familiale, féodale et paroissiale de nos ancêtres. Quoique d'un genre plus sévère que "Les Rapailages", cet oeuvre retient facilement l'attention des enfants, tellement un souffle de patriotisme et d'enthousiasme lyrique circule dans chaque page.

Dans "La Fée des Castors" et "L'Ogre de Niagara", Maxine a imaginé une légende autour des principales richesses géographiques de notre pays. C'est ainsi qu'elle raconte, dans chaque petit volume, l'histoire de la Fée des Castors, de l'Ogre de Niagara, de la Fée du Mont-Royal, de la Fée des Erables, de la Fée du Cap Diamant, de la Sirène des Mille Isles, du Sorcier du Sanguéan, des sept Géants des Montagnes Rocheuses, du Géant des marches de pierre, (les Chutes Montmorency) et la Légende de la Mer bleue.

Les deux autres ouvrages de cette série ont été écrits par Marjolaine sous le titre "Aux Bambins canadiens" et "Aux Fillettes canadiennes". Ce sont des contes moraux destinés les uns aux petits garçons, les autres aux fillettes. Il s'agit de petites aventures, d'où se dégage une leçon d'éducation morale. Chaque récit est une anecdote complète dont l'intrigue retient, sans effort, l'attention des jeunes.

Les ouvrages de cette série sont de format 5 1/4 x 8, illustrés, avec couverture en trois couleurs. Une description détaillée de cette série est donnée dans le catalogue spécial des livres de récompenses, envoyé gratuitement sur demande par les Editions Albert Lévesque, 1735 rue St-Denis, Montréal.

Kiki, par Ernest Claes.

M. Ernest Claes occupe une place de premier plan dans la pléiade des écrivains flamands d'aujourd'hui. Aussi lira-t-on avec curiosité ce délicieux Kiki. On y verra dévoilées, dans une psychologie nuancée, l'âme d'un papa et celle d'un enfant flamand, qu'on pourrait apparenter à nos Petit Trott et à nos Poum, avec les différences de race et de milieu. Cette oeuvre qui est la simple histoire de Kiki, de sa venue au monde à son entrée à l'école, enchante les papas et toutes les mamans.

A ses lecteurs, amis et
annonceurs,
Le Courrier de St-Hyacinthe
souhaite
une Bonne et Heureuse
Année

L'abbé L.N. Raymond

— POUR LES DAMES —

LES ETRENNES

Le père, à son travail, depuis un mois médite :
C'est décembre; bientôt viendra le Jour de l'An.
Or que donner au cher petit, à la petite,
En retour des baisers cueillis sur leur front

Un choix d'étrennes, c'est parfois un peu troublant;
Le coeur, riche, choisit; pauvre, la bourse hésite—
Un soir, le père accourt, tout heureux, à son gîte;
L'achat est fait. C'est neuf, gentil, étincelant.

Pour que, ce matin-là, la surprise soit pleine,
Discrète la maman cache avec soin l'étrenne.
—Le mystère est si doux à toute affection!—

Le jour venu: "Que voulez-vous que je vous donne,
"A toi, mon petit Paul, à toi, ma chère Yvonne?"
—Père, avant les jouets, ta bénédiction!"

Abbé A. LACASSE

Houpette et... petit chausson

Cette semaine, pas le temps d'écrire mon article!

J'arrive de X où je suis allé chercher des petites splendeurs, très bon marché, pour ma Vente.

Fatigué, surmené, j'arrive juste à temps pour sauter dans le train de Paris.

Tout seul, et dans un wagon chauffé!

Je m'installe dans un coin, et, balancé au rythme berceur des lourdes boggies, je m'endors, doucement, dans l'atmosphère moite

O volupté de vivre!

Une station

Laquelle? Je ne sais pas.

Mais voici que montent deux voyageuses

Plus le filon!

La première, affairée très affairée

Paquets à droite Paquets à gauche Paquets partout!

Elle risque un oeil dans mon compartiment Inquisition Indécision

? Un curé! Elle recule

Enfin, elle se décide et se met devant moi. Elle aime mieux ça que de risquer d'être assassinée dans un compartiment désert.

C'est curieux comme on a confiance en nous!

La seconde voyageuse a suivi la première. Discrète et pacifique, elle n'a marqué aucune hésitation.

Elle prend le coin disponible, et, tranquillement, y installe sa petite personne menue.

Un coup de sifflet le train repart.

J'essaie de faire comme lui et de repartir pour le pays des songes.

Mais c'est fini bien fini! Je ne puis plus dormir.

D'abord, il est assez difficile de ne pas se poser une question devant une personne qui envahit subitement votre compartiment.

Mais, surtout, le "journaliste", un gaillard qui ne dort guère, a surgi en moi, et je le sens qui observe, aigu, du fond de mon "subconscient".

Je devine, ce qui l'a frappé: c'est le contraste.

Les voyageuses — soyons bienveillants — ont, toutes deux, aux alentours de 25 ans.

Petite et bouffie, toilette vert billard assez grinçant, celle qui vient de s'installer en face de moi n'en finit pas de ranger ses paquets, valise et petits sacs.

Avec un illogisme absolu, elle met les gros sur les petits. Il y a un spécialement, avec des coins en cuivre, qui m'inquiète assez.

En calculant la trajectoire, il doit, au premier chaos, m'arriver sur le crâne avec le carré des distances. Je ne veux pas mourir encore

Ma voyageuse sort des journaux et des journaux. Que de journaux! depuis Ric-Rac jusqu'à... excepté la Croix.

Elle en dépile un Candide

Puis un autre, Gringoire Elle cherche d'abord les images

Tout à coup, la voici qui s'arrête. Mademoiselle a changé d'idée.

Elle ouvre son sac, peau de serpent, se regarde dans la glace de face à droite à gauche se frotte le nez avec de la poudre se met du rouge se met du blanc se met du bleu toute sa cuisine en plein air.

Bien que peintre, et ami de la couleur, j'estime qu'elle exagère. Cette dame n'a pas le sentiment des "valeurs".

Calmée, bien sous les armes, elle reprend un journal.

Pas pour longtemps

Maintenant, c'est son chapeau qui l'inquiète?

Oh! Ce chapeau! Si on peut appeler "chapeau" l'espèce d'assiette à dessert qu'elle porte, en équilibre instable, sur le côté Ouest de sa tête auréolée de cheveux d'or.

Une oreille doit certainement étouffer, et l'autre, claquer des dents si j'ose m'exprimer ainsi.

Même entre les oreilles, l'égalité n'est qu'un "vain mot"! comme dirait Brutus.

Nouveau coup de glace.

Il y a évidemment quelque chose qui s'obstine à ne pas aller.

Ah, que c'est donc difficile de déterminer l'angle exact que le petit chapeau doit faire avec l'épaule! 90 degrés, c'est trop 85 pas assez.

Tous les maris devraient sortir de Polytechnique pour aider leur femme à résoudre ce problème.

A ce moment — intuition, — la petite dame vert billard s'arrête, et me fixe.

Mon air quelconque et brave homme me rassure. Evidemment, ce curé-là ne voit rien Il doit marmotter des patenôtres et se demander comment il va vendre son miel, et se débrouiller tout à l'heure dans le Métro.

Un bond pour atteindre la valise qui m'inquiète. Elle en tire une boîte de "Vichy-menthe", et s'en offre deux pastilles.

Moi, rien

Mon subconscient, vexé, abandonne l'examen

A l'extrémité de la banquette, l'autre jeune fille est tout à fait chez elle.

Figure fine et sérieuse profil de médaille toilette bleu marine, classique, distinguée installation rationnelle.

Elle ne lit pas. Elle tricote.

Elle tricote, comme tricotait ma vieille maman le petit doigt en l'air, avec une longue aiguille sur un bâti carré de quatre aiguilles.

Elle tricote lentement, aisément.

Un sourire, répondant à une pensée intime, voltige parfois au coin de ses lèvres.

Elle tricote un petit chausson d'enfant. La laine, blanche et spongieuse passe régulièrement entre ses doigts ouverts.

Et, peu à peu, je le vois naître, le chausson Il prend sa forme s'arrondit sans couture devient petit chausson et petit bas.

Elle le regarde à distance, avec amour

Moi aussi

Je songe au minuscule pied, si délicatement sculpté, qui va s'insérer dans cette douce chose.

Ce n'est pas pour un enfant à elle. Pas d'alliance. Seulement une ba-

gue de pèlerinage au doigt avec un coeur breton.

Alors pour qui?

Peut-être pour moi? pour ma fameuse vente de mardi prochain?

pour m'aider à trouver mon million deux cent mille francs?

Voilà qui serait gentil!

Et pourquoi pas...?

Pendant une longue heure, le contraste s'affirme.

Ma "vis-à-vis" continue. Elle a avalé quatre journaux quatre Vichy-Menthe consolidé son calot ramené à la raison la mèche opposée qui, à air libre, cherche à prendre le large.

La bleu marine a fini son chausson. Elle lui noue maintenant un ruban de soie rose, qui le rend encore plus joli.

Bing! Bing! Baoum et patatras! Choc formidable! bruit ferrailleux des tampons qui s'écrasent les uns contre les autres.

—Nous déraillons! cri, clame la petite "vert billard" en se dressant, affolée, au milieu de son paquetage lequel dégringole de tous les côtés à la fois.

Mais non on ne déraille pas.

C'est le mécanicien, fiancé, probablement, et par distraction, qui a bloqué ses freins un peu vite à l'approche de la gare.

L'autre jeune fille n'a pas bougé.

Elle range son chausson dans un papier de soie; et le sac entr'ouvert me laisse apercevoir d'autres petits bas, des pelotes de laine

Et, moi, je pense: si vraiment on avait déraillé?

si ces deux jeunes âmes avaient été projetées ensemble, subitement au tribunal de Dieu!

Je vois la petite "vert billard" offrant, toute tremblante, l'emploi de sa dernière heure sa houpette son bâton de rouge l'équilibre de son calot la viande creuse de ses lectures

Et l'autre la bleu marine n'ayant pas perdu une minute du temps archi-précieux, tendant, les yeux baissés, le dernier chausson blanc, tricoté pour un de ces enfants dont le Christ a dit: "Ce que vous faites à l'un de ces petits, c'est à moi que vous le faites"

Sur la balance auguste, houpette et bâton de rouge, comme vous pèseriez peu!

Mais, toi, minuscule chausson de laine blanche, comme tu pèserais lourd!

Pauvre "vert billard"!

Si je savais son adresse, je lui enverrais cette méditation qu'elle m'a inspirée, et quelle ne connaîtra peut-être jamais

Et pourtant, il faudrait bien qu'elle le sache

—:—

Pierre L'ERMITE

Le roi-martyr

C'est le nom donné par les fidèles de l'ancienne maison des Stuart à Charles 1er, roi d'Angleterre, qui périt sur l'échafaud, comme l'on sait, il y aura bientôt quatre cents ans. Une église va être élevée à sa mémoire dans la capitale de l'Angleterre. L'évêque de Londres vient d'en signer l'autorisation.

Cinq mille livres sterling sont nécessaires pour l'érection de ce monument. Une souscription a été lancée à cet effet. L'anniversaire de la mort de Charles 1er est célébrée régulièrement à Londres, et les partisans de la dynastie déchue marquent même cet anniversaire par une manifestation au pied du monument équestre du dernier des Stuart. Mais c'est la première fois qu'un pareil hommage est décerné à sa mémoire.

—:—

Leur faible

—Je déteste un homme jaloux, lui dit-elle furieuse.

—Mais quelqu'un qui ne serait pas jaloux à cause de vous serait indigne de vivre.

Et elle se calma de suite. Une heure après, ils étaient fiancés.

La bonne cuisine

Huitres en coquille

Déposez une chopine d'huitres dans une passoire et égouttez. Dans une terrine déposez un lit de miettes et un lit d'huitres et saupoudrez de poivre et de sel, répétez ceci jusqu'à ce que le plat soit presque rempli et ensuite déposez un lit de miettes de biscuits à la surface. Couvrez le contenu du plat avec du lait, déposez dans un four modérément chaud jusqu'à ce que rôtî brun. Servez chaud.

Patates soufflées

Deux tasses de patates pilées, 2 cuillerées à table de beurre fondu, battu en une crème. Déposez dans un plat profond et cuisez d'une chaleur vive.

Soupe de crème de blé d'inde

Filtrez le liquide d'une boîte de blé d'inde, broyez le blé d'inde bien fin et déposez sur le poêle pour bouillir pendant une heure dans une pinte d'eau salée. Faites passer à travers une passoire et remettez au feu. Ajoutez une cuillerée à thé de sucre. Lorsque ceci est fondu, ajoutez 2 cuillerées à thé de farine, adoucisiez et versez lentement dans une chopine de lait chaud, assaisonnez de poivre et de sel. Versez la soupe sur deux blancs d'oeufs battus et durcis. Servez avec des biscuits grillés.

Salade de marguerite

Des oeufs bouillis durs, divisés en deux sur la longueur. Séparez les jaunes des blancs et étendez les blancs sur un lit de laitue, représentant une marguerite. Mélangez les jaunes à un peu de garniture de salade et assaisonnez, passez à travers un tamis et déposez sur le centre des blancs.

Salade de chou

Une demi tasse de chou haché, une tasse de céleri haché, une petite pomme à tourtière hachée fin, 1 huitième de livre d'amandes de noix. Versez par-dessus ceci, une garniture.

Salade au fromage

Une tasse de fromage râpé, 1 tasse de céleri haché, sel et poivre et humectez avec de la mayonnaise. Mettez la salade dans un bol et couvrez avec la mayonnaise. Décorez avec oeufs cuits durs et feuilles jaunes de céleri.

Salade de poisson

Prenez n'importe quelle sorte de poisson cuit et froid, enlevez la peau et coupez en petits morceaux et éten dez sur des feuilles de laitue. Couvrez de garniture de salade et garnissez de petites sardines et de blancs d'oeufs bouillis durs.

Tomates à la crème

Déposez une pinte de tomates dans une pinte d'eau bouillante; laissez-les cuire à fond. Mettez une pinte de lait dans une autre bouilloire; lorsque les tomates sont cuites, ajoutez une cuillerée à thé de soda et lorsque les bouillons cessent ajoutez le lait chaud, un peu de beurre, de poivre et de sel. Faites jaunir quelques biscuits, broyez-les fins et ajoutez à la soupe. Servez avec des morceaux de pain grillé.

Bonne éducation

La visiteuse.— Je suis bien peinée de vous voir ici, mon jeune ami; vous paraissiez avoir une bonne éducation.

Le prisonnier.— Oui, madame; j'ai été au collège de Montréal.

La visiteuse.— Est-ce possible?

Le prisonnier.— Certainement. C'est même pour cela que je suis ici.

—La visiteuse—? Le prisonnier.— Oui, c'est en passant dedans qu'ils m'ont pris.

La mode

Pour recevoir, la femme moderne porte la même robe avec laquelle elle fait des visites; c'est, lui a suggéré son tact personnel, le meilleur moyen de mettre à l'aise ses familiers, car une toilette à l'effet est parfois un défi jeté aux sympathies ambiantes. Une maîtresse de maison qui montre une jolie simplicité semble toujours plus accueillante!

Les déshabillés, les tenues d'intérieur sont surtout pour l'intimité. Et nulle élégante à la page ne commettrait cette erreur de recevoir autrement qu'habillée comme pour sortir elle-même.

Le soir voit le triomphe du charme. Sous la féerie des lumières, les plus beaux tissus, les parures les plus recherchées se peuvent mettre en valeur. Bien que le noir et le blanc gardent toujours la vogue et soient la ressource de celles qui chérissent la simplicité, toutes les teintes ont la faveur et surtout, actuellement, le beau rouge-laque, les verts acides et les bleus fluides. Le tango, le brique, le rouille, tous chauds et vibrants, font valoir l'éclat des carnations. Des plumes, des fourrures, des pierreries et surtout de l'or, des fleurs faites avec le velours, la mousseline et les tulles accompagnent les robes dont la silhouette est une poésie vivante. Reflet d'exotisme si elle est à la chinoise, reflet du passé si elle obéit aux lignes Directoire et à ses hardiesses adorables. Les jupes, sculptant le corps, en appliquant les tissus jusqu'aux genoux étroits, se fendent dès le jarret et dégagent une jambe qui joue pudiquement à cache-cache dans le drapé de la traîne.

Le soir, la femme moderne est fée

—:—

Alexandre Dumas, polémiste

On sait qu'Alexandre Dumas, père, le célèbre auteur des "Trois Mousquetaires", avait toujours besoin d'argent.

Un jour, un petit journal public contre lui un article assez vif et qui avait bien envie d'être méchant.

Arrêtez la Toux
Rapidement de cette façon



Frictionnez Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement.

VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Il fait même une certaine sensation parmi les articles d'Alexandre Dumas.

Puis on l'oublie.

Mais deux jours après, nouvelles attaques contre l'auteur de "Monte-Cristo".

Mais cet article est très spirituel, très mordant.

On s'étonne d'abord. On finit par acheter les numéros.

Le jour suivant, encore un entrefilet sur Alexandre Dumas.

Et pendant un mois les épigrammes se suivent et se ressemblent comme esprit.

La galarie bat des mains. Mais Alexandre paraît s'en amuser.

Enfin, un jour, il se rend au bureau de rédaction du journal agressif.

—Ah! Ah! fait le directeur, vous venez me demander la paix.

—Non, Monsieur, répond Dumas.

—Une réparation par les armes?

—Non, Monsieur.

—Qui vous amène alors?

—C'est bien simple. J'ai fait des articles contre moi. Je vous les ai envoyés. Vous les avez insérés, et

—Et?

—Je viens toucher le prix de ma copie.

Et le directeur dut payer.

—:—

Amitiés

Alfred a perdu sa belle-mère et veut lui élever un tombeau digne d'elle.

—Eh, monsieur, dit-il au marbrier je voudrais quelque chose de bien, mais pas trop cher; tout ce que vous avez est trop cher. Alors, dites, vous n'auriez pas de pierre ayant déjà servi?

—Si, mais il y a le nom d'une autre personne de gravé dessus.

—Oh! ça ne fait rien. Ma défunte belle-mère ne savait pas lire.

Nous offrons

à tous

nos meilleurs voeux

de Noël

et du Jour de l'An

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qui l'ont servie"

Les patrons RAOUL VENNAT

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre Page Féminine. On donne ses commandes au Courrier de Saint-Hyacinthe, en faisant remise à nos bureaux. Les patrons sont expédiés dans les quelques jours qui suivent.



Groupe de couvre-pieds pour dames, nouveaux edssins décoratifs à broder en toutes couleurs.

Nos. 4336-4335-4334.— Patron à tracer chacun, 35c, perforé, 85c, au fer chaud 50c. Etampé, coutures faites et finies par un biais de couleur, prêt à broder, chacun 89c sur bon coton jaune \$1.39 sur toile de couleur huitre ou bleue. Coton M.F.A. garanti au lessivage pour chaque environ 20c.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Le Courrier de
Saint-Hyacinthe*

**Pages 3 à 4
manquantes**

NOTES LOCALES

Messe de minuit

Dans toutes les églises de Saint-Hyacinthe, on a célébré avec solennité la fête de Noël. A la cathédrale, S.E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire officia à la messe de minuit. M. le chanoine Jean-Baptiste Nadeau, curé de la cathédrale agissait comme prêtre assistant. MM. les abbés Emilien Chagnon et Philippe Breton, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. M. l'abbé Edouard Léon Paulhus agissait comme maître de cérémonie.

A la messe du jour, M. le chanoine J.B. Nadeau, curé de la cathédrale, officia à la messe paroissiale. Il était assisté de MM. les abbés Léo Lanoue et Emilien Chagnon, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Philippe Breton, vicaire.

La chorale était sous la direction de M. Chs Léon Lussier et Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue.

—En l'église Notre-Dame-du-Rosaire, le R.P. Nicolas Ferron, O.P., curé de la paroisse officia à la messe de minuit. Il était assisté des RR. PP. Etienne Bellemare, O.P., et Jean Tague, O.P., comme diacre et sous-diacre.

A la messe du jour, le R.P. Célés Côté, O.P., chanta la grand'messe, assisté des RR. PP. François Gauvreau, O.P., et Clément Pothier, O.P., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Paul Monty, O.P., assistant-directeur des retraites fermées.

M. Jean Imbert dirigeait la chorale et M. Ferrier Chartier touchait l'orgue.

—En l'église du Christ-Roi, M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé de la paroisse officia à la messe de minuit. Il était assisté de MM. les abbés Léonard Benoît et Armand Brouillard, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Léonard Benoît officia à la messe paroissiale. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé.

La chorale était sous la direction de M. C.A. Rousseau et M. Eusèbe N. Gaudette touchait l'orgue.

—En l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska, la messe de minuit fut célébrée par M. l'abbé Paul Desrochers curé de la paroisse. A la messe paroissiale l'officiant était M. l'abbé Armand Langlais, professeur au séminaire.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé P.N. Desrochers curé.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Félix Desrochers bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, Mlle Thérèse Frédette touchait l'orgue.

Devant le magistrat

En l'absence du magistrat Emile Marin, de ce district, son honneur le magistrat J.A. Métayer, de Québec, est venu présider le terme criminel du mois de décembre pour le district de Saint-Hyacinthe.

La première cause entendue est celle du Roi vs Léon Beauregard, de St-Damase. Beauregard fut arrêté sur la plainte du détective Massue, de la Sûreté provinciale. On l'accusait d'avoir volé une quantité considérable d'œufs appartenant partie à M. Edgar Beauregard, partie à M. Christophe Brodeur, tous deux de Saint-Damase.

Après avoir pris connaissance des dépositions des témoins et de l'argumentation des parties, le juge prit l'affaire en délibéré, fixant son jugement au 9 janvier prochain.

Le 28 décembre, l'honorable juge a entendu diverses causes civiles et criminelles, demeurées en suspens pendant la maladie du magistrat Marin de ce district. On trouvera ce rapport ailleurs dans nos colonnes.

Fiançailles

On annonce les fiançailles du lieutenant-colonel Roland Pothier, de cette ville, fils de M. Oscar Pothier, et de Mlle Henriette Duchêne, de Montréal.

Eurent également lieu à Noël, les fiançailles de M. Robert Lafrance et de Mlle Yvette Boulay, tous deux de cette ville.

Cambriolage dans une pharmacie

La semaine dernière, dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs pénétrèrent par effraction dans la pharmacie Gaucher, sise au coin des rues St-Hyacinthe et Cascades. Ils entrèrent par la porte de derrière, dont le propriétaire trouva le lendemain matin, une des vitres fracassée.

Une fois dans la place, les intrus firent main basse sur la caisse qui contenait en menue monnaie et en billets de banque un montant de \$47.33. Ils s'emparèrent également d'articles, stylographes, poudres de toilette, cigarettes et chocolat, le tout s'élevant à une valeur d'environ \$175.00. Ces pertes sont couvertes par les assurances contre le vol.

L'enquête ainsi que les recherches qui se font activement pour découvrir les coupables, sont sous la direction du sous-chef de police Malo.

Feux de cheminée

Avec les grands vents et les bourrasques de neige de la dernière semaine, les sorties de nos pompiers se sont multipliées.

Lundi, pendant la messe de minuit, on les appelle pour combattre un feu de cheminée qui s'était déclaré chez M. O. Lavallée, 182 Bourdages. Le lendemain matin, mardi, un autre feu de cheminée, chez M. E. Tousignant, 5 rue Sainte-Cécile.

Mercredi, le 27, ils doivent aller mettre fin à un feu de tuyau chez M. A. Deslandes, au no. 17 de la rue St-Pierre. Le même jour à 10 heures a.m., ils se rendent chez M. Napoléon Brunette, de la rue Désaulniers.

Jeudi, ils ne se rendent en toute hâte rue Héloïse que pour s'apercevoir qu'ils étaient l'objet d'une mystification.

Il serait bon de se rappeler qu'il existe un règlement municipal condamnant à 25 dollars d'amende ceux qui se rendent coupable d'une telle offense, dont les conséquences peuvent parfois devenir très graves. D'autant plus que pareilles stupidités se répètent fréquemment depuis ces derniers jours.

Condoléances

Extrait du livre des délibérations du bureau de direction de la Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Hyacinthe:

"Les Directeurs et les gérants ainsi que tous les officiers et les officiels de cette Ligue ont appris avec regret la mort de M. W.H. Campbell, père de MM. C.H.A. Campbell, directeur, A.A. Campbell, gérant d'un des clubs de la ligue et Jean P. Campbell, publiciste;

En conséquence il est résolu à l'unanimité qu'un vote de sympathie soit adressé à ces messieurs C.H.A. Campbell, A.A. Campbell et J.P. Campbell;

Et que copies de cette résolution soient adressées aux intéressés et aux journaux locaux pour publication.

(Signé) H.A. L'Abbé, prés.
Jean St-Germain, sec.

Décès

On recommande aux charitables prières, l'âme de Mme Hormidas Lafrenière (mère du R.F. Edmond Lafrenière), décédée le 26 décembre, à Maskinongé. La défunte était âgée de 82 ans.

La direction, les membres anciens et présents du Patronage offrent au R.F. Edmond Lafrenière, leur ancien et dévoué directeur, ainsi qu'à sa famille, leurs plus sincères sympathies et l'assurance de leurs prières.

En cour du recorder

Mardi matin, le 26, il y eut séance de la cour du recorder. Les condamnations, pour un lundemain de Noël, furent relativement peu nombreuses. Lucien Dupuis, des environs de Trois-Rivières, et Joseph Beauregard, de St-Germain, tous deux arrêtés par le constable Bélanger, furent chacun condamnés à quinze jours de prison, pour vagabondage.

Aimé Daudelin, accusé d'ivresse, se voyait pour sa part octroyer 10 jours de prison. L'arrestation avait été opérée par les constables Foisy et Leclerc.

Banquet des officiers

Pour continuer la tradition, les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe se réunissaient, mercredi soir dernier, le 27, dans un grand banquet tenu dans les salles du mess du Manège militaire. Tous y étaient présents.

Après les nombreux toasts qui y furent portés, il y eut des allocutions de circonstance par M. le colonel Eugène Payan, M. le commandant-en-second Brabant, et M. le lieutenant-colonel Roland Pothier. A l'assemblée qui suivit, il fut résolu de faire subir aux salles du mess des officiers, des améliorations qui les modifieront considérablement.

Théâtre à la Philharmonique

Le 10 janvier prochain, la troupe régulière de la Société Philharmonique présentera au public de Saint-Hyacinthe deux pièces jouées pour la première fois chez nous. Ce sont: "La Dame de bronze" et le "Monsieur de Cristal" créés au théâtre du Grand-Guignol, à Paris en 1925. Cette comédie de Henri Duvernois, nous donne un autre aspect de la fantaisie du théâtre moderne français. La scène se déroule dans un asile d'aliénés où Eugène s'est fait interner comme fou pour se débarrasser de sa femme. Au lever du rideau, Eugène est à peindre un tableau d'après nature lorsqu'il reçoit la visite d'un ancien bonnetier qui se croit prince et se plaît à décorer tout le monde. Le médecin introduit l'ami Passendeau, à qui Eugène explique confidentiellement qu'il n'est pas fou, mais seulement ahuri par sa femme. Enfin sa femme à la même idée que lui et prétend à son tour être en bronze afin de pouvoir rejoindre son mari. Et voici que mari et femme sont inter-nés sous le nom de La dame de Bronze et le Monsieur de Cristal.

"Rosalie" — Comédie de Max Maurey créée au théâtre Antoine à Paris en 1923. C'est l'histoire d'un rond-de-cuir qui attend la visite d'un ancien confrère de Lycée devenu très riche. Et sa bonne, Rosalie, en profite pour lui créer toutes sortes d'embêtements juste au moment où il attend son ami Poulot. A la fin Poulot n'arrive pas, mais Rosalie a réussi tout de même à avoir son augmentation et ses congés.

Distribution: "La Dame de Bronze et le Monsieur de Cristal", Eugène, Philippe Trempe; Mathilde, sa femme, Mlle O. Gauthier; le docteur Alique, C.E. Gagné; le prince, Jacques Bousquet; Passendeau, Yves Bousquet.

Rosalie: Madame Bol, Miche Normand; Rosalie, Anita Lefebvre; Monsieur Bol, Yves Bousquet.

Billets en vente chez les membres de la Philharmonique ou à la porte, s'il en reste.

Remerciements

La Directrice de l'Académie N.-D. de Lorette, S. M. S.-Antoine, profondément touchée des témoignages de sympathie dont elle a été l'objet à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Philias Lussier de Ste-Madeleine, remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont pris part à son grand deuil. Elle remercie aussi également des nombreux bouquets spirituels et des offrandes de messes versées si généreusement pour la regrettée disparue.

S. M. S.-Antoine, Dtrice

Devant le magistrat

Le magistrat Métayer a entendu jeudi matin le 28 décembre les deux causes de la Cie de Téléphone des Cultivateurs de St-Hugues, vs Upton Chabot et Wilfrid Gard.

La Compagnie demanderesse poursuit ces derniers en recouvrement d'un montant d'argent à elle dû par les défendeurs, comme actionnaires de la Compagnie. Gard et Chabot se déclarent prêts à payer cette somme comme abonnement annuel au téléphone de Saint-Hugues, mais refusent de le faire comme actionnaires de la compagnie. Après avoir entendu les plaidoiries des avocats, Mre J.B. Bousquet, pour la Compagnie et Mre V. Chabot pour les défendeurs, le magistrat prit la cause en délibéré, ajournant son jugement au 9 janvier prochain.

Réglé hors de cour

Vendredi dernier, l'hon. juge Trahan a entendu la cause du Dr J.A. Bellemare, contre Amédée Vincelette, tous deux de la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Dans cette cause, le demandeur Bellemare, par son procureur, Me G. Sylvestre, réclamait \$500. du défendeur pour dommages à lui causés par ce dernier en juillet 1932. A l'appui de sa réclamation, il alléguait que le défendeur, sans cause et sans droit avait fait certaines démarches et certaines déclarations à l'effet que le demandeur avait servi à une de ses clients de l'iode à titre de remède en quantité suffisante pour lui donner la mort. Il ajoutait que ces propos avaient eu beaucoup de retentissement à St-Jean-Baptiste et dans les environs, lui avaient fait un tort incalculable et l'avaient humilié dans ses sentiments d'honnête homme.

Le défendeur, représenté par Me T.A. Fontaine, C.R., avait contesté cette action en alléguant que cette bouteille de remède avait d'abord été soumise pour examen d'analyse au Dr Lague, de Ste-Madeleine, par Clodomir Chagnon, père de la jeune fille, pour qui le demandeur avait fourni ce remède, à titre de tonique ou de fortifiant, et qu'il avait alors été constaté que cette bouteille contenait de l'iode au lieu du tonique requis. Il ajoutait qu'il n'avait pris aucune part à ces premières démarches, mais qu'il avait simplement voulu faire confirmer de façon plus précise et plus certaine la véracité des faits reprochés au demandeur. Il ajoutait aussi que cette action n'était que le fruit de la haine et de la vengeance du demandeur à son endroit.

Avant que l'enquête ne fut terminée et à la suite d'une rencontre entre les parties et leurs avocats, un arrangement est intervenu et jugement a été en conséquence rendu donnant acte au demandeur de sa renonciation aux dommages qu'il réclamait par son action et condamnant le défendeur à payer les frais d'une action de troisième classe quant aux déboursés réellement faits.

Remerciements

Mme Méline Jodoin, Pion, pensionnaire à l'Hôtel-Dieu, remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont offert des sympathies à l'occasion du décès de sa bien-aimée sœur Marie Jodoin.

Tém. de sympathie

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Jutras, à l'occasion de la mort de M. Lucien Jutras.

Télégramme: M. et Mme T. Lemay, Warwick.

Offrande de fleurs: M. Jean Charles Lemay.

Offrandes de messes: les employés de la Penman, M. et Mme Joseph Martin, Mlle Séphora Jutras, M. Jean Charles Lemay.

Oeuvre de Terre Sainte: les employés de la Penman, département de Mlle Ledoux.

Oeuvre du Noviciat: Mlle Noella Champagne, M. Lucien Lord, les employés de la Penman.

Bouquets spirituels: le personnel de l'asile Saint-Victor, des Soeurs de la Providence de Belœil, les élèves de la 5ème année à l'Académie Girouard, les gardes-malades de l'hôpital du Christ-Roi, de Sainte-Agathe Mme Desfossez, Mlles Thérèse et Gabrielle Forcier, Cécile Larivière, les familles Joseph Lasso, Albert Belhumeur, Ernest Turcotte, G. Léveillé Prime Bellehumeur.

Témoignages de sympathie: Dr J. E. Beaudry, Mme Arsène Brodeur, Mlles Beauregard, Armosa Meunier, MM. et Mmes Omer Brodeur, Roméo Brodeur, les familles J. Saint-Germain, Ovide Larivière, Emery Brodeur, Aldège Richard, et autrès.

Remerciements

La famille J.A. Claude remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Alphonse Claude soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Fun. de Mme Frank Langevin

Les funérailles de Mme Frank Langevin, décédée la semaine dernière, ont eu lieu en l'église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. Père François Gauvreau qui chanta également le service funèbre assisté des RR. PP. Jean Tague et Dominique Brousseau comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Ovila Poitras, Nectaire Poitras, Claudime Jodoin, Joseph Jodoin, Joseph Gendreau et Philias Hébert, tous cousins de la défunte. Le deuil était conduit par son fils Frank Langevin, son frère Théodore Jodoin, son beau-frère Joseph Langevin, ses petits-enfants Jean-Paul Blanchard et Guy Langevin, ses neveux Ferdinand Jodoin, Joseph Gaucher, Armand Guillet et E. Gendron.

Dans le cortège, on remarquait le Dr J.E.A. Collette, Joseph Hébert de St-Charles, Louis et François Lavimodière, J.B. Tétrault, M. Vignault, A. Cadieux, J.P. Saint-Onge, Ephrem Scott, H. et René St-Pierre, M. Côté, O. Mercier, Jean Beauregard, E. Cardinal, A. Beauregard et une foule d'autres.

En cour de magistrat

Le magistrat J.A. Métayer a remis au 9 janvier prochain l'audition des causes de Lanoie et Desrosiers. Ces accusés ont été arrêtés par le détective Gustave Massue de la Sûreté provinciale sous cinq accusations différentes: vol avec effraction dans un garage de Saint-Jean-Baptiste; vol avec effraction dans un garage de St-Denis; vol avec effraction dans un poulailler de St-Hilaire, vol avec effraction dans une sucrerie de Saint-Dominique; vol avec effraction dans un garage de Saint-Charles.

Tous deux condamnés sur les cinq plaintes à subir un procès aux prochaines assises criminelles, les inculpés ont opté pour un procès expéditif devant le magistrat. Leurs causes seront entendues le 9 janvier.

Le magistrat Métayer a également fixé au 9 janvier prochain la cause du Roi vs Cloutier et Gauthier, arrêtés tous deux par le détective G. Masson de la Sûreté provinciale pour tentative de vol avec effraction au magasin général de M. Langevin à Saint-Césaire.

Pour avoir été trouvé coupable de voies de fait sur la personne d'un concitoyen, un nommé Bouthillette d'Acton Vale a été condamné à trois mois de prison par le juge Métayer, qui ajouta, en rendant sa sentence, que les fiers-à-bras, n'étaient pas toujours justifiables d'employer de tels procédés vis-à-vis leurs semblables.

Ligue des Indépendants

Cette ligue, assez nouvellement constituée, offre trois parties régulières par semaine, les lundi et mercredi soirs, à 7 heures et demie, et le dimanche après-midi, à deux heures. Les rencontres ont lieu sur la patinoire spacieuse de l'Académie Saint-Dominique.

La ligue groupe les quatre équipes suivantes: celles du Docteur Tousignant, de l'Académie Saint-Dominique, des Hiboux (Zouaves), et de l'Académie Girouard.

Voici les positions à date:

	P.	J.	P.G.	P.P.	pts
Dr Tousignant	3	3	0	14	
Académie Girouard	2	1	1	5	
Acad. S.-Dominique	3	1	2	4	
Hiboux	2	0	2	0	

N.B.— Le public est cordialement invité. L'admission est gratuite.

Distribution de cadeaux

C'est dimanche prochain, que le Père Noël des Chevaliers de Colomb fera la distribution de cadeaux aux enfants pauvres de la ville. A 1 h 30 p.m. il donnera des jouets aux enfants de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, dans la salle paroissiale. A 3 h 30 ce sera le tour des enfants de la cathédrale et du Christ-Roi, dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi.

Des cartes ont été envoyées à ces enfants et seuls les porteurs de cartes pourront recevoir des jouets.

—Le Grand Chevalier et les officiers du Conseil 960 recevront, le Jour de l'An même, de 11 h 30 à midi. Tous les Chevaliers sont invités à aller rencontrer leurs officiers.

Couture vs Proulx

L'hon. juge Trahan a entendu mercredi et jeudi les 20 et 21 la cause de Rosario Couture, employé de chemin de fer, ci-devant de Ste-Rosalie et maintenant de Charny, contre Dame Aline Proulx, épouse séparée de biens de Louis Philippe Richer, de cette ville.

Cette cause avait pour base un accident d'automobile survenu au village de Ste-Rosalie, le 19 août 1932, près de la traverse du C.N.R. alors que l'enfant du demandeur, Fernand Couture, âgé de 6 ans et dix mois, après avoir été frappé et renversé par l'automobile de la défenderesse, mourait quelques jours après, à l'hôpital de cette ville, des suites et comme conséquence de cet accident.

Le demandeur, représenté par Me Adélar Fontaine, C.R., réclamait de la défenderesse la somme de \$5198.-00 en alléguant que cet accident était attribuable uniquement à la faute grave et à la négligence inexcusable de la défenderesse, que cette dernière conduisait alors son automobile sans aucune prudence à une vitesse excessive et illégale, qu'elle avait négligé d'arrêter à l'endroit indiqué par un signal de prudence ou "stop", et qu'elle avait même omis d'appliquer les freins. Il alléguait que son enfant était un garçon de bonne santé, très bien constitué, et que sa mort représentait pour lui une perte des plus considérables évaluée à \$5000.00 et il réclamait en outre les dépenses et déboursés lui résultant de cette mort et se chiffant à \$198.00 suivant état détaillé.

La défenderesse, représentée par MM. Brais, Létourneau et L'Espérance, avocats de Montréal, demandait le renvoi de cette action en plaidant qu'elle avait conduit son automobile avec prudence, à une vitesse extrêmement modérée, qu'elle avait pris toutes les précautions qu'une personne raisonnable pouvait prendre dans les circonstances, que l'enfant était sorti en courant de l'arrière d'une voiture stationnaire et s'était jeté sur le côté gauche avant de son automobile.

Après avoir entendu les témoignages donnés à l'enquête et après audition des avocats des deux parties, l'hon. juge Trahan a pris la cause en délibéré.

Mondanités

Chez M. et Mme Odilon Chabot de la rue Piété, à l'occasion de Noël, M. et Mme Edmond Désaulniers, M. et Mme Emile Chabot, M. et Mme Arthur Landry, M. et Mme Lucien Chabot, Mlles Lucile, Gilberte, Marguerite Chabot, Mlle Janine Landry, MM. Gaston, Roger, Guy et Gaëtan Chabot, tous de Montréal.

—M. Martin Carrière est allé passer la Noël dans sa famille, à Ottawa.

—Mlle Thérèse Francoeur, de Montréal, était cette semaine l'invitée de Mme Marchand, de la rue Lafontaine.

—Après la messe de minuit, un réveillon fut servi chez M. Ephrem Brodeur qui recevait les invités de Mlles Brodeur: Françoise et Estelle. Étaient présents: Mlles Gilberte Benoît, Lucile Collette, Gertrude Ostiguy, Hélène Marin, Fernande Godbout, MM. Jacques Bousquet, Maurice Ostiguy, Gérard Delage, Jean-Paul Jodoin et Laurent Chapdelaine.

—Mlle Blandine Lefebvre recevait à un réveillon, la nuit de Noël. Y assistèrent: Mlles Reine Prince, de Montréal, Lucienne Vaquier, Margot et Jeannette Lefebvre, MM. J.C. Pettitclerc, B.S.A., Lorenzo Caron, Guy Pothier, Yves Bousquet et T. Ricard.

Résultats du gouret

Voici les résultats des parties de gouret qui se sont jouées dans la semaine qui vient de s'écouler.

Dimanche dernier, le 24, rencontre entre l'équipe des Chevaliers de Colomb et l'équipe Blier. Les premiers gagnent par 10 points à 1.

Lundi après-midi, jour de Noël, Grand Hôtel vs Dr Daigle: Grand Hôtel 4, Dr Daigle 1.

La partie de mercredi soir dernier, Blier vs Chevaliers de Colomb a été remise, pour cause de froid, à une date indéterminée dans le mois de janvier.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
 Décembre, 10.— Marie-Thérèse-Laurette, fille de Louis Brouillette et de Laura Gobeille. Par. et mar. Esdras Brouillette et Antoinette Martel
 Décembre, 14.— Joseph-Cécil-Milville, fils de M. Jalbert Bois et de Rolande Urbain. Par. et mar. Joseph Bienvenue et Maria Cadotte.
 Décembre, 27.— Marie-Lorraine-Nicole-France, fille d'Adrien Lasson et d'Adrienne Chevalier. Par. et mar. Gaston Gosselin et Jeannette Chevalier.

Mariages:
 Décembre, 9.— Entre Philippe Brodeur et Florence Brien.
 Décembre, 14.— Entre Norbert Bérard et Olivine Raboin.
 Décembre, 26.— Entre Réal Victor Lacerte et Lucienne Bérard.

Sépultures:
 Décembre, 6.— Blanche Chenete, 48 ans, fille de feu Joseph Chenete et de Catherine Charron.
 Décembre, 9.— Sophie Champagne, 97 ans, épouse de feu François Olivier Rivest.
 Décembre, 14.— Joseph Claver Casavant, 78 ans, époux de feu Evelina Papineau.
 Décembre, 18.— Joseph Eugène Marsan, 58 ans, époux de Marie-Louise Laurin.
 Décembre, 20.— Lucien Jutras, 47 ans, époux d'Anna Bellehumeur.

PAROISSE NOTRE-DAME
Sépultures:
 Décembre, 13.— Delphine Martel 74 ans, épouse de feu Alphonse Claude.
 Décembre, 13.— Rosia Mathieu, 50 ans, épouse de J. Alcide Bélanger
 Décembre, 18.— Marie Daviau, 82 ans, fille de feus Jean-Baptiste Daviau et d'Athalie Dufresne.
Baptêmes:
 Décembre, 14.— Jos.-Maurice-Jules, fils d'Omer Blanchard et de Lydia Cordeau. Par. et mar. Bernard et Denise Blanchard.

Décembre, 16.— Marie-Blandine-Antoinette, fille de Pierre Leduc et de Blandine Guertin. Par. et mar. Willie et Antoinette Guertin.

Décembre, 17.— Joseph-Marcel-Andéol, fils d'Élie Benoit et d'Aurore Fournier. Par. et mar. Zoël Benoit et Marie-Rose Benoit.

Décembre, 17.— Marie-Luce-Hélène-Annonciade-Gabrielle fille d'Irène Borduas et d'Eva Gaboury. Par. et mar. Jean-Rodolphe Borduas et Annonciade Gaboury.

Décembre, 17.— Julie-Cécile-Françoise fille d'Edouard Morier et de Berthe Riendeau. Par. et mar. Hervé Normandin et Alexandra Riendeau.

Décembre, 19.— Jean-Maurice-Henri fils de Georges Arpin et de Cécile Verville. Par. et mar. Maurice Guérin et Dorila Bonin.
Mariage:

Décembre, 23.— Entre Georges-Émile Picard et Marie-Anna Chapdelaine.

CHRIST-ROI

Sépulture:
 Décembre, 4.— Octave Dion, 68 ans, époux de Georgina Ledoux.
Baptêmes:

Décembre, 3.— Ludger-Réal, fils de Joseph Gervais et de Rachel Piché Par. et mar. Ludger Lessard et Alphonse Gervais.

Décembre, 3.— Marie-Madeleine, fille d'Ephrem Saint-Georges et de Jacqueline Beaulieu. Par. et mar. Philias Brière et Clara Vincent.

Décembre, 5.— Joseph-Réginald-Jacques, fils de Ls-Ph. Latulipe et de Germaine Marbhot. Par. et mar. Joseph Latulipe et Yvette Verville.

Décembre, 13.— Joseph-Émile-Roland, fils de Paul-Émile Sawyer et de Jeannette Dion. Par. et mar. Émile Sawyer et Clarinda Vertefeuille.

Décembre, 14.— Marie-Cécile-Réjane, fille d'Antoine Harnois et d'Alice Lamoureux. Par. et mar. J.-Bte Harnois et Rosalida Hébert.

Décembre, 23.— Marie-Yolande-Luce fille de Léopold Poitras et d'Alice Laplante. Par. et mar. Albert Poitras et Arsélie Dupuis.

Décembre, 26.— Marie-Denise-Colette, fille d'Osias Avaré et d'Aurore Touchette. Par. et mar. Willie Raymond et Régina Laflamme.

Mariage:
 Décembre, 23.— Entre Arthur Larivière et Aldéa St-Jean.

STE-MADELEINE

M. et Mme Alphonse Guertin ont passé Noël à Sherbrooke les invités de M. et Mme Charlese-Émile Gatién.
 —Mlle Oliva Lague a passé quelques semaines chez son frère le Dr L. Lague.

—M. et Mme W. Lussier étaient de passage à Montréal le jour de Noël.
 —M. et Mme Antoine Guertin recevaient à Noël M. et Mme Demers et leurs deux enfants; Mlle Yvonne Beaugard de Montréal.

ST-BARNABE-SUD

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Georgina Champigny, épouse de Stanislas Girouard.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jodoïn, curé de la paroisse. M. l'abbé Omer Cloutier vicaire de Saint-Hugues assistait aux funérailles.

Elle laisse outre son époux huit enfants, cinq fils, Stanislas, Joseph, Napoléon, Zéphir, Henri; trois filles, Mme Adolphe Garand de St-Barnabé et Mme Joseph Leblanc de Saint-Hyacinthe, Odina.

M. Charles Langelier maire conduisait le deuil.

Les porteurs étaient MM. Hormidas Leblanc, François Larivière, Rodolphe St-Jean, Thomas St-Jean, Joseph Plouffe, Pierre Salvail.

La quête fut faite par Mmes Alfred Benoit et Léopold L'Heureux.

MM. Michel Gaudette et Osias Larivière portaient la bannière de Ste-Anne.

Dans l'assistance on remarquait les RR. SS. St-Joseph et leurs élèves.

Dans le cortège on remarquait les Dames de Ste-Anne M. Stanislas Girouard, MM. et Mmes Adolphe Garand, Joseph Girouard, Napoléon Girouard, Joseph Leblanc, Zéphir, Henri et Odina Girouard, le R. Frère Théophile, professeur à l'École Langevin de Montréal, Marie Ange, Mélodie, Marguerite Girouard, Dorila, Laurette, Elphège Lucien Garand, MM. Napoléon et Joseph Champigny frères de la défunte, sa soeur Mme H. Bergeron, MM. Hervé, Honoré, Armand, Henri Paul, Gérard Girouard, MM. et Mmes Urbain Cloutier, Armand Girouard, Ferdinand Bourque, M. et Mmes Charles Demers et Arzélie Demers de Montréal, M. et Mme H. Beauchemin, Eva Chaume, M. et Mme Arpin, Joseph Girouard, de Ste-Madeleine, M. Pierre Cardin, A. Letendre, C. Cardin, H. Cardin, L. Pérodeau, P. Larivière, N. Doble de St-Hugues, R. Larivière, O. St-Jean, R. Lambert, A. Rodier, H. Pérodeau P. Laplante, J.B. Cloutier, H. Cloutier.

La chorale était sous la direction de M. Armand Larivière. Mme Chs-Émile Marion accompagnait à l'orgue

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes et bien d'autres marques de sympathie.

—M. l'abbé Léo Sansoucy du Séminaire est venu prêter son concours pour la fête de Noël.

—De nombreux étrangers assistaient à notre messe de minuit.

—M. Hilaire Graveline a remplacé M. Delphis Fontaine comme marguillier.

—Le 25 a été baptisé Roger-Noël enfant de M. et Mme Ovilva Laporte. Parrain M. Anatole Laporte. Marraine Mlle Hélène Laporte. Porteuse Mme Arthur Sansoucy.

IBERVILLE

La messe de minuit, dans notre temple paroissial fut célébrée avec tout l'éclat possible. M. l'abbé L. Fortin officia assisté de MM. les abbés Dupuis et Arbour comme diacre et sous-diacre. A l'orgue les chœurs de notre paroisse aidés des RR. FF. Maristes et de leurs élèves ont rendu la messe, partie de Chérion et Adolfo avec Hodie de Rousseau. Nos sincères félicitations à notre vénérable pasteur M. le chanoine J.C. Cormier, qui malgré son âge avancé a dit sa messe à minuit au splendide petit autel de la Sainte Vierge.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort subite de M. L. Robillard menuisier de cette ville.

—Dimanche soir le 24, le feu se déclarait dans l'édifice de la Banque Nationale, 1ère rue. Après une lutte acharnée, les pompiers ont eu raison de l'incendie.

—M. Solyme Gamache, rentier, a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Nolin, sortant de charge.

ST-DENIS

Les funérailles de M. Omer Huard marchand de St-Denis-sur-Richelieu, décédé à l'âge de 68 ans, ont eu lieu mercredi dernier le 20 décembre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par Mgr L.A. Sénécal, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé A. Dupont vicaire comme diacre et du R. Frère H. Bélsis, c.s.v. directeur du collège St-François-Xavier comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Raoul Martin, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Aux autels latéraux des messes ont été dites par MM. les abbés L. Benoit R. Martin. La chorale sous la direction de M. A. Meunier, notaire, exécuta la messe de Lamoureux. Mlle Marie Antoinette Richard touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé J. Lanciault, les Pères de Saint-Viateur et leurs élèves.

Dans l'assistance on remarquait les RR. Soeurs de la Congrégation N.D. et leurs élèves, les RR. Soeurs de la Charité et les RR. Soeurs Sainte-Marthe.

Le deuil était conduit par son fils Antoine, son gendre J.O. Millet, ses petits-fils Jean Claude et Gilles Huard ses beaux-frères MM. J.W. Gaudette A. Gaudette, A. Lajoie.

Dans le cortège on remarquait MM. J.O. Vézina et L. Phaneuf, maires MM. A. Laflamme, J. Benoit, F. Archambault, H. Lussier, N. Lussier, H. Gaudette, porteurs; Dr J.B. Richard, W. Dragon, L. Daigle, V. Sylvestre, J. Desrosiers, L. Vigeant de Saint-Hyacinthe; MM. M. Benoit, W. Benoit, I. Lajoie, J. Archambault, L.A. Gaudette, O. Dauphinais, A. Champigny, E. Jalbert, E. Roy, H. Duvernay, A. Lajoie, L.N. Huard, R. Bonin E. Chevalier, J. Messier, I. Girard, A. Rémi, O. Archambault, A. Angers, E. Charron, A. Lajoie, S. Martin, O. Leblanc, R. Pélouquin, R. Laflamme, E. Viens, L. Gariépy, A. Bélanger, A. Leblanc, J. Graveline, T. Amyot, H. Jalbert, A. Laflamme, E. Charron, L. Girard, R. Lussier, L.O. Archambault E. Plante, etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Il laisse dans le deuil son épouse née Emma Gaudette, son fils Antoine trois filles: R. Mère Marie Saint Swaragde, F.M.M., (Jeannette), Mme J. O. Milot (Agathe) Mlle Thérèse, un beau-fils J.O. Milot, deux belles-filles MM. Alcide Huard et Antoine Huard et quatre petits-enfants Jean, Claude Gilles, Rita et Antonine.

Ste-ROSALIE

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Olivier Jutras, âgé de 71 ans. Le convoi funèbre partit de la demeure de son beau-père M. Edmond Boulet, pour se rendre à l'église de Ste-Rosalie et de là à Drummondville où eut lieu la sépulture. La levée du corps fut faite par M. l'abbé David Petit; le service chanté par M. le curé Roy de cette paroisse. Les porteurs étaient MM. H. Girard, U. Bélsis, P. Auclair, H. Bernier, J. Lemieux, Ed. Lussier.

Conduisaient le deuil son frère M. F. Jutras de Schenectady, N.Y., son beau-frère Ed. Boulet, ses neveux Gérard et Edouard Boulet de Ste-Rosalie, ses nièces Mme A. Robidoux, S. Duff, de Montréal, Mlle Jeanne Jutras de Mackeyville, Mme MacRuy de Montréal et une foule d'autres.

Offrandes de messes: familles J. Lemieux de Ste-Rosalie, S. Duff de Montréal, Ed. Boulet Ste-Rosalie, Mlles A. Lemieux, Charny, Jeanne Jutras, Mme J. Lemonde Ste-Rosalie.

Bouquets spirituels: Mmes Bertrand, St-Raymond, A. Boulet, Montréal, Mme R. Donahue, O. Landreville, Mlle M. Chagnon, St-Hyacinthe, M. G.A. Beauchêne, MM. et Mmes G. Thivierge, H. Girard, J.A. Brazeau, famille Bibeau, MM. H. Corbeil, L. Lefebvre, N.A. Gendron, de Ste-Rosalie.

Télégrammes: M. J.N. Boulet, de Montréal, A. Landreville, Schenectady, S. Boulé, Mlle A. Tremblay, de Montréal, M. F. Bédard, E. Bergeron de Schenectady.

Couronne de fleurs par les employés de la Mira Insulated Schenectady, N.Y.

Le défunt laisse pour déplorer sa

perte deux frères, Welly de St-Hypolyte, Francis de Schenectady; deux soeurs Mme Ed. Boulet, Ste-Rosalie, E.J. du Chili, Amérique du Sud.

Bonne et Heureuse Année
à tous mes clients
et amis

C. TURNER

ENTREPRENEUR-PLOMBIER
Tél. 986J - 209 rue Cascades

Placements d'Obligations

Cité de St-Hyacinthe, 5%
 Cité de Joliette, 5%
 Village de La Providence, 5%
 St-Valérien de Shefford, 5 1/2%
 Srs de La Présentation de Marie, 5%
 Srs Grises de la Croix, 5 1/2%
 Frs du Sacré-Coeur, 5 1/2%

Credit Anglo-Français Ltée

Banquiers en valeurs
 7, rue St-Denis St-Hyacinthe
 René Desjardins, gérant

Tél. 405J MAISON ADOLPHE 211 Cascades

vous offre ses
sincères
remerciements
pour
votre bienveillant
patronage



Nos meilleurs
vœux de bonheur
et de prospérité
à l'occasion
de
la Nouvelle Année

A tous mes clients et amis
de St-Hyacinthe et des alentours,
je souhaite

une Bonne et Heureuse Année

Dr YVES LAFLEUR

CHIRURGIEN-DENTISTE

85, rue Mondor — St-Hyacinthe

La Pharmacie Moderne

du Dr J.-E.-A. COLLETTE

114 rue St-Antoine — St-Hyacinthe
 souhaite à tous ses clients et acheteurs
 une Bonne et Heureuse Année

GRATIS

Avec tout achat de \$1.00 et plus nous donnons un Bas de Noël pour les enfants

Il nous reste encore un magnifique choix de cadeaux que nous vendrons à des prix absolument réduits, comprenant:
Coffrets de toilette, Parfumées, Nécessaires à barbe, Poudres et Parfums, etc.

Nous sommes dépositaires du fameux **Chocolat Neilson** et du **Sel de Santé "QUEEN SALT"**

Venez voir le bel étalage de nos vitrines et de notre pharmacie

En achetant chez nous, vous économiserez de l'argent Attention aux commandes par malle et par téléphone

Tél. Jour : 348

Tél. Nuit : 311

M. Joseph Bertrand

désire annoncer au public qu'il vient de se constituer en société avec MM.

Antonio Dutilly et Hermann Côté

La nouvelle maison

Bertrand, Dutilly & Côté

continuera d'assurer un service parfait d'embaumement et de direction de funérailles

Service d'ambulance-limousine — Limousines pour baptêmes, mariages, etc., — Service de taxi jour et nuit — Prix spéciaux pour voyages à longue distance. — Tous nos passagers sont assurés contre les accidents

BERTRAND, DUTILLY & CÔTÉ

30, rue Laframboise

Tél. 310-188

Saint-Hyacinthe

Mme D.-H. BAYARD

25 ANS D'EXPERIENCE

SALON DE BEAUTÉ

Nouvelle ondulation Hollywood à l'eau ou au fer

Pour rendez-vous, appelez Mlle Aurore Lachapelle. Ouvrage en cheveux de tous genres.

Satisfaction garantie. Une visite sollicitée

249, rue Cascades - Tél. 947W



Merci de votre encouragement et acceptez mes souhaits de Bonne et Heureuse Année

Georges Desmarais

STATION DE SERVICE IMPERIAL OIL

Coin Cascades et Concorde - Tél. 819

AU CAZINO DES ZOUAVES

(le foyer du film parlant français)

Judi, Vendredi et Samedi, 28, 29 et 30 décembre

LE DÉFENSEUR

ACTUALITÉS, COMÉDIE. EN PLUS:

L'ANGELUS DE LA MER

Dimanche et Lundi, 31 Déc. et 1er Janvier

Les chevaliers de la montagne

avec Louis Trenker, Pierre Magnier et Marie Glory

Une histoire d'amour, où les intéressés sont les plus grands skieurs de la Suisse. Un des participants de la course, et amoureux de la jolie Marie, est tenu responsable de la disparition d'un guide. Il obtient la permission de sortir de prison, une nuit, et pendant ce court congé, il peut enfin prouver son innocence.

Mardi et Mercredi, 2 et 3 janvier

LA RONDE DES HEURES

ACTUALITÉS, COMÉDIE, ETC.

Judi et Vendredi, 4 et 5 Janvier

MON COEUR INCOGNITO

avec Jean Angelo, Mady Christians, Jim Gerald, etc.

ACTUALITÉS, COMÉDIE

Représentations à 7 1/2 hres tous les jours. - Prix réguliers

Coin Ste-Anne et Ste-Marguerite

LA VIE AGRICOLE

Fermes abandonnées, terres nouvelles...

Tous ceux des cultivateurs qui peuvent acheter des terres en rapport mais présentement inoccupées par le propriétaire, se doivent de le faire pour y établir leurs enfants.

C'est la façon la plus pratique de s'assurer un peu de bonheur sur ses vieux jours que d'avoir tous ses enfants bien établis auprès de soi.

Mais combien de cultivateurs peuvent-ils acheter ainsi des terres dites abandonnées pour leurs enfants, sans laisser à ces enfants des dettes si lourdes qu'ils finiront par perdre ces terres, après des années d'efforts.

Nous pouvons sûrement dire que ce n'est pas la majorité.

Quant aux autres, pour établir leurs enfants sur des terres, il leur faudra fiare du défrichement.

Et ça ne sera pas toujours les plus mal placés.

A peine un arpent de terre est-il ensemencé de légumes. Avec quelques arpents de plus de défrichement le colon peut garder un cheval, deux vaches, des moutons, des porcs, des volailles, ensemencer une pièce de lin, une autre en pois, semer du blé. C'est l'assurance d'un revenu très modeste et qui est le résultat d'un travail ardu, mais c'est déjà la subsistance de la famille assurée.

Le colon habile et travailleur atteint assez facilement ce résultat parce qu'il a peu de charges fixes, qu'il n'est pas forcé de mener un train de vie hors de proportion avec ses revenus, comme le sont un peu malgré eux tant de cultivateurs qui occupent des fermes évaluées à hauts prix, mais hypothéquées pour un fort montant.

C'est aussi que dans des pays nouveaux comme l'Abitibi, par exemple le marché local est suffisant pour l'écoulement de tous les produits du sol, et qu'il est supérieur aux marchés étrangers.

Le colon qui s'habitue à produire pour le marché de stable et pour les autres besoins de sa famille, réussit généralement à établir tous ses enfants auprès de lui, et dans de bien meilleures conditions qu'il pourrait le faire dans les vieilles paroisses.

C'est qu'au lieu d'un lot de charges fixes écrasantes, telles qu'intérêts sur le capital, impôts élevés, etc., il a une terre de 100 acres pour \$30, qu'il est aidé pour le défrichement, le labour et sous diverses autres formes et qu'il ne vit pas dans l'ambiance où vivent de vieux cultivateurs habitués à acheter une foule de choses qui pourraient être produites sur la ferme.

Cercles de la jeunesse agricole

Le troisième concours annuel des cercles nationaux de la jeunesse agricole, qui a été tenu de concert avec l'Exposition royale d'hiver, appelle encore une fois l'attention sur les travaux admirables que font les jeunes cultivateurs sous la direction du conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Il y a maintenant 1,374 cercles complètement organisés de ce genre au Canada et ils comptent 23,432 membres. On doit une bonne partie du succès de ce mouvement à l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, qui a toujours pris un intérêt personnel très vif dans cette initiative. Lorsque, en 1930, les travaux des cercles avaient atteint une proportion considérable, M. Weir convoqua une réunion des représentants de tous les ministères de l'Agriculture et d'autres organisations intéressées pour voir s'il y aurait moyen de développer un système national de cercles pour la jeunesse agricole. Un comité fut nommé, et le rapport de ce comité, soumis en 1931, fut accepté par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture comme base de l'organisation. C'est en mai de cette année-là que le Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole a commencé à fonctionner.

Comment prévenir le goitre

Les fourrages que l'on emploie pour l'alimentation des animaux dans bien des parties du continent canadien, ainsi que dans tous les pays du nord en général, ne contiennent pas autant d'iode qu'il en faudrait pour maintenir la santé. Ce manque d'iode est la cause du goitre dont tant de jeunes animaux sont affectés; le goitre est une dilatation des glandes thyroïdes, causée par les efforts que la nature s'impose pour fournir l'iode nécessaire à l'animal, qui se développe. La glande thyroïde est l'organe qui emmagasine l'iode tiré de la nourriture et qui le distribue au corps au fur et à mesure des besoins de l'organisme. C'est aussi au manque d'iode que l'on attribue l'absence de poils chez les petits cochons qui viennent de naître.

Il y a un moyen de prévenir cette maladie, dit le directeur général du service vétérinaire, c'est l'administration à la mère en gestation de petites quantités d'iodeure de potassium. L'iode est un peu plus abondant pendant l'été; il est rare par exemple que l'on trouve des petits cochons sans poils dans les portées nées en été et en automne, tandis que cet accident est fréquent dans les portées de printemps et d'hiver. Un bon moyen d'administrer le remède est le suivant:

Faites dissoudre une once d'iodeure de potassium dans deux pintes d'eau. Donnez une cuillerée à soupe ou une demi-once fluide de cette solution une fois par jour, mélangée dans le grain ou l'eau, pour six femelles des petites races, brebis et truies. Il faut une plus grosse dose pour les vaches, de 1 à 2 cuillerées à soupe de la solution qui précède pour chaque bête, suivant leur taille.

Comment on hiverne les dindons

On hiverne les dindes à l'endroit même où l'on désire qu'elles pondent au printemps. Si on les loge dans une grange à paille pendant l'hiver, elles y trouveront un très bon endroit pour faire leur nid quand elles se mettront à pondre. Les dindes sont assez portées à établir leurs nids dans des endroits cachés, à cause de leur instinct sauvage, et si l'on ne prend pas de précautions pour prévenir cette habitude, beaucoup des oeufs se perdront ou seront détruits par les bêtes de proie. On fera donc un bon nid vers l'époque où l'on commence à donner de la pâtée molle pour le repas du midi. La construction de ces nids est très facile; on se sert pour cela de planches d'un pouce, de huit à dix pouces de large et de trois pouces de long, faisant une boîte carrée.

L'âge des vaches laitières pour le Royaume-Uni

Au sujet du débouché que le Royaume-Uni peut offrir pour les vaches canadiennes, le Commissaire canadien du commerce des produits animaux dit que l'on donne la préférence aux vaches qui en sont à leur deuxième veau et qui ont une taille raisonnable. Il existe aussi une demande de bêtes plus vieilles, mais cette demande est limitée et ces bêtes n'obtiennent que des prix inférieurs; quant aux vaches qui en sont à leur septième ou huitième veau on ne devrait jamais les expédier à moins d'avoir reçu une commande pour les bêtes de cet âge. Ce n'est pas parce qu'il les préfère que l'acheteur prend des bêtes plus vieilles, mais c'est parce qu'il n'a pas l'argent qu'il faudrait pour acheter des bêtes plus jeunes. L'avenir du commerce des vaches laitières dépend de la qualité il faudrait pour bien faire, que toutes les bêtes expédiées à l'avenir soient de la même qualité que celles qui ont été envoyées en premier lieu. On pourrait même n'offrir que des vaches qui ont une production officielle enregistrée.

La verdure d'hiver pour les volailles

Les feuilles et les végétaux séchés fournissent une bonne verdure pour les volailles en hiver. Les grains seuls ne peuvent pourvoir à la croissance normale des volailles pour différentes raisons, quelles que soient la variété et la combinaison de la semence employée. C'est surtout parce que les céréales manquent de minéraux et de vitamines. La verdure — et l'on entend principalement par ce mot la partie verte et feuillée des plantes — fournit les vitamines et les substances minérales qui manquent aux céréales. Les plantes à feuilles minces ont une valeur alimentaire relativement plus élevée que les plantes à feuilles épaisses, surtout parce qu'elles peuvent compléter les grains. Les renseignements que l'on possède sur la valeur nutritive des différentes herbes et qui sont le fruit de nombreuses années d'expériences de la part du ministère fédéral de l'Agriculture sont donnés dans un bulletin sur l'alimentation des volailles.

Le verrat reproducteur en hiver

On ne saurait attacher trop d'importance à la question de l'exercice pour le verrat reproducteur, surtout en hiver. Donnez-lui un enclos spacieux en plein air, près de la cour de la ferme. Laissez-le courir en liberté quelques heures tous les jours dans la cour, si cela peut se faire. Un abri utile pour toute l'année est une cabane bon marché, portable, faite d'une seule épaisseur de planches d'environ 6 pieds par 8 et pourvue d'une abondante literie. Pour l'alimentation en hiver, on donne du foin de luzerne ou de trèfle dans les râteliers, des racines hachées comme les betteraves fourragères ou les betteraves à sucre; des pommes de terre cuites et des navets, de 5 à 10 lbs par jour. En l'absence de racines, on peut donner du foin de trèfle ou de luzerne, haché fin et trempé.

Identification indélébile

Le système d'enregistrement supérieur pour les porcs de race pure qui est conduit par la division fédérale de l'industrie animale offre à l'industrie porcine un système de contrôle organisé sur une base nationale. Toutes les truies inscrites sous ce système, de même que leur progéniture, sont identifiées au moyen d'un tatouage à l'oreille. Ce travail est effectué par les agents du ministère fédéral de l'Agriculture, et la parenté de tous les porcs marqués est garantie au moyen de cette méthode d'identification. L'éleveur peut ainsi tenir un contrôle systématique sur tous les sujets de son troupeau.

Le blé d'hiver

La région où se trouve la ferme expérimentale centrale du ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa ne peut être considérée comme une région à blé d'hiver, et cependant, on y cultive tous les ans pour en faire l'essai plus d'une centaine de variétés ou espèces de ce blé. Parmi ce nombre se trouvent les variétés les plus hautement recommandées, cultivées non seulement au Canada et aux Etats-Unis mais aussi en Grande-Bretagne et dans certains pays de l'Europe. Il se cultive aussi du blé d'hiver dans le Sud de l'Alberta, où il occupe environ 2 pour cent de l'étendue totale cultivée en blé au sud de Calgary, mais la région principale du Canada est au sud-ouest de l'Ontario, où les conditions de température au printemps sont moins rigoureuses que dans les autres parties du Canada; le blé d'automne, plus productif, résiste généralement sans souffrir à la température de l'hiver.

Le chimiste du Dominion prend sa retraite

Après plus de quarante-cinq années de services consciencieux rendus à l'agriculture canadienne et à l'agriculture mondiale en général, le Dr Frank T. Shutt vient de prendre sa retraite. Il a reçu, en cette occasion, de superbes cadeaux du service de la Chimie qu'il a dirigé pendant tant d'années ainsi que du personnel général de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, où il a vécu et travaillé si longtemps.

Une cérémonie unique en son genre a été conduite en la présence du personnel technique de la Ferme, c'était la plantation, par le Dr Shutt, d'un chêne robuste sur la pelouse principale pour commémorer ses nombreuses années de service à la Ferme Centrale.

Le Dr Shutt était un vrai savant, faisant toujours son travail avec le plus grand soin et la plus grande précision. Les contributions à la chimie agricole ont été reconnues par les honneurs que lui ont conférés les institutions scientifiques, et notamment son Alma Mater, l'Université de Toronto, et par les éloges que lui ont rendus les savants des autres pays, mais il a toujours cherché à rendre service à son pays plutôt qu'à mériter des applaudissements du peuple.

Il serait difficile de dire quels sont les plus méritoires de ses services. L'air et l'eau, la pluie et la neige, le lait et le miel, le beurre et les oeufs, les viandes et les fourrages, les fumiers et les engrais chimiques, les insecticides et les fongicides, les préservatifs et les dissolvants, toutes ces choses, pour n'en citer que quelques-unes, ont été soumises à l'analyse critique et approfondie du Dr Shutt. La profession chimique a été enrichie et l'agriculture au Canada magnifiquement servie par le travail et les écrits de ce grand leader.

C'est le désir de ses nombreux amis qu'il puisse maintenant se consacrer plus complètement aux études et aux travaux pour lesquelles il éprouve un goût spécial.

Les lièvres et les moules

On sait que les pays occidentaux comme la France, la Belgique, l'Angleterre font, à l'ouverture de la chasse une grande consommation de lièvres russes qui sont exportés en énormes quantités.

Les Russes de l'Ukraine et du Caucase qui mangent fort peu et fort mal en ce moment ont émis cette année quelques protestations au sujet du départ de ces excellents rongeurs.

— Nous les mangerions bien nous-mêmes! insinuaient-ils timidement.

La réponse ne se fit pas attendre. Qui-de-Droit répondit:

— Les lièvres ne sont pas hygiéniques. C'est un comestible échauffant et de saveur subalterne.

Et immédiatement l'officiel Izvestia annonça que l'an prochain le peuple russe aurait une bonne surprise. Il consommerait à foison des moules, des bonnes moules, des moules si hygiéniques, si nutritives, si savoureuses, etc. Car le gouvernement des Soviets a décidé qu'on allait en faire l'élevage colossal et intense dans la Mer Noire. Chaque Russe en 1934 mettra sa livre de moules au pot le dimanche!

Les Russes sont gâtés, vraiment.

STE-HÉLÈNE

— Dimanche soir le 24 décembre la fille aînée de M. Wilfrid Dufault, Gabrielle, garde-malade fut transportée d'urgence à l'Hôpital St-Charles à St-Hyacinthe où elle a subi vers 11 heures une grave opération pour l'ap-

pendicite. Elle était accompagnée de sa soeur Alexandrine, de sa cousine garde Germaine Leduc et de leur oncle M. Etienne Dufault. L'opération ayant bien réussi donne espérance d'un prompt rétablissement.

Des furoncles sur ses mains

"Je souffrais depuis plus d'une année de furoncles sur mes mains et mes bras et rien ne parvenait à m'aider malgré l'emploi de toutes sortes de remèdes," écrit M. Ben Nelson de Lampson, Wis. "Après avoir utilisé quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre ma santé fut restaurée et je me porte bien depuis." Agissant sur les fonctions de l'élimination en réglant les intestins et en augmentant le flux urinaire, cette médecine salu-taire faite de plantes aide à évacuer les impuretés du corps. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

"CASSEZ" CETTE MAUVAISE TOUX et de RHUME DANGEREUX avec le fameux **Sirop ESKIMO**

L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, grattelle, démaquaison, etc. EN VENTE PARTOUT

CIE. ONGUENT ESKIMO MANSIONVILLE, QUEB.

Echantillon gratis sur demande

ECOLE TECHNIQUE
700, RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Cours d'Automobile

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Rétribution réduite de 20%. Venez voir ou écrivez.

Le prochain cours commencera le 8 janvier



37

FONDÉ EN 1853

notre atelier typographique est le plus ancien, le plus moderne, le mieux outillé de la région; confiez-lui votre prochaine commande d'imprimerie

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Dans nos campagnes

STE-HELENE

Les cloches carillonnaient et l'orgue fit entendre des sons mélodieux; le maître-autel était ravissant dans sa fraîche parure de fleurs et les lumières étaient disposées avec goût exquis entre les bannières, les banderoles, de la voûte aux chapiteaux, se balançant doucement et l'église était remplie de fidèles, tout annonçait que c'était fête solennelle: c'était Noël! cette fête si chère au cœur des chrétiens. Et dans un bocage de sapins la crèche avec son cachet de simplicité invitait les regards à se poser sur l'Enfant-Jésus. M. l'abbé J. Morin, curé, revêtu des ornements dorés monta à l'autel pour célébrer le saint sacrifice de la messe, et M. Paul Lussier baryton chanta le Noël de Boelman. La chorale sous la direction de M. Charles-Emile Fafard chanta avec succès la messe du second ton en trois parties de H. Dumont. Les solos du Kyrie furent faits par M. Georges Fluette; ceux du Gloria par M. René Dionne, ceux du Credo par M. Edouard Chabot; ceux du Sanctus par M. Noël Bernabé et celui de l'Agnus par M. M. Rivard; à l'Offertoire l'Adeste Fideles fut chanté en duo par Mlles Lucille Fafard et Cécile Dufault. Pendant la messe la quête a été faite par M. l'abbé Jean-Paul Morin professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Pendant les nombreuses communions Mlle Alice Dufault, organiste et Mlle Lucille Fafard chantèrent en duo: "Jésus dans ce mystère". A la messe de l'Aurore les anciens Noëls furent rendus avec succès. Il est né le divin Enfant, par Mlle Irène Cyr, "Ca bergers assemblons-nous" par Mlle Cécile Dufault, "Les anges dans nos campagnes" par M. René Dionne et "Nouvelle agréable" par Mlle Rita Chabot à l'Offertoire l'orgue rendit des sons si doux qu'ils semblaient venus des cieux et pendant la messe du jour, les plus beaux morceaux de Bach furent très bien interprétés par Mlle Alice Dufault organiste.

A l'office de 9 hres 30 la chorale chanta la même messe. M. l'abbé J.-Paul Morin officiait et fit aussi un très beau sermon de circonstance.

Après la messe le marguillier élu a été M. Narcisse Brière.

—En visite à l'occasion de la fête de Noël:

Chez M. le curé, M. l'abbé Jean-Paul Morin, professeur en syntaxe au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Z. Sawyer, M. et Mme Z.R. Roy et leurs enfants Gérard et Thérèse de St-Hyacinthe ainsi que Mlles Lucille Fleury et ses cousines, Mlles Elmira Gatteau et Laurette G. Valade de Montréal.

—Chez M. Wilfrid Dufault sa fille Alexandrine étudiante garde-malade à l'Hôpital St-Luc à Montréal.

—Chez M. le Dr Auger ses fils Désiré de l'Université de Québec et Antoine de l'Ecole Normale de Montréal

—Chez M. O. Bolduc leur fils Origène de Montréal.

—Chez MM. H. Lussier M. Alph. Sicard et Walter Spooner de Montréal.

Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception il y eut réception de 12 jeunes filles dans la congrégation des Enfants de Marie et après il y eut élection pour former un conseil. La présidente élue fut Mlle Lucille Fafard, 1ère vice-présidente Mlle Marie Louise Poitras, 2ème, Mlle E. Renière, secrétaire Mlle M.L. Poitras; conseillères, Mlles Océline Archambault, Marguerite Belval, Eugénie Desrosiers, Alice Déry, Rose Poitras, Sylvianne Godin, Marie-Blanche Messier, sacristine, Mlles Cécile Beauregard et Irène Lemay.

—Dimanche la quête a été faite au profit de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe par les RR. Soeurs Marie de la Croix et Laplante des Soeurs Grises de St-Hyacinthe.

—Mlle Alice Bouvier de Montréal est en visite chez sa soeur Mme Isidore Rajotte, elle a aussi visité son frère Josaphat qui demeure à Upton.

—Mme Arthur Lussier et sa petite fille Rita Lussier ont passé quelques jours à Montréal chez M. et Mme Joseph Lavoie.

—Mme Toussaint Forest et sa nièce Thérèse Desmarais ont aussi pas-

sé quelques jours à Montréal chez Mlle Desmarais soeur de Thérèse.

—M. Rémi Fluette apprenait la semaine dernière le décès de sa soeur Mme Charles Gervais, née Mathilda, de Montréal.

—Le 1 décembre a été baptisé Joseph-Honoré-David fils de Cyprien Poitras et de Bernadette Lessard. Parrain et marraine M. et Mme Raoul Poitras oncle et tante de l'enfant.

ACTON VALE

Pour une petite ville si rare en événements, la semaine dernière nous avons eu deux faits extraordinaires: deux morts subites. Au commencement de la semaine, c'est M. Joseph Côté, du rang St-Joseph, qui était frappé dans sa cuisine d'une mort si soudaine qu'il n'a pu dire une seule parole. Les funérailles ont eu lieu vendredi.

Et vers le milieu de la semaine, mercredi, c'est le R. Frère Conrad, Frère directeur de l'Académie Saint-Gabriel, qui a été frappé d'une angine vers la fin de la classe; bien dévoué et plein de courage il a cependant fait sa classe jusqu'à la sortie des élèves qui heureusement était le commencement des vacances des enfants. La maladie a augmenté soudainement et à six heures il rendait le dernier soupir, entouré des Frères de la maison. Cela a été un émoi dans la ville où il se trouvait bien et surtout parmi les petits. Tous nous le regretterons longtemps et nous offrons nos sympathies aux RR. Frères. Vendredi vers cinq heures du soir, l'ambulance, envoyée par la maison-mère des Frères St-Gabriel de Saint-Bruno, arrivait dans notre ville pour transporter la dépouille mortelle à St-Bruno. Avant le départ, un libéra a été chanté dans notre église, où les enfants du collège et beaucoup d'autres personnes y assistaient.

—Tous nos écoliers nous sont revenus, cela paraît; car il y en a un bon nombre qui vont dans différents collèges cette année. A la messe de minuit, suivant une tradition établie depuis quelques années, ils servaient à l'autel, en habit d'écoliers.

ST-THÉODORE D'ACTON

M. l'abbé J.L. Beauregard, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe est venu prêter son concours à M. le curé à l'occasion de la fête de Noël.

—M. Antonio Benoit a été nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Dubé sortant de charge.

—Sont arrivés pour passer les vacances de Noël et du Jour de l'An: Mlle Suzanne Gauthier, du couvent de Stanhope; M. Dominique Gauthier étudiant en médecine à Québec, MM. Gérard Dumaine et Robert Fontaine du Séminaire de St-Hyacinthe.

—Le 26 décembre a été béni le mariage de M. Omer Fontaine avec Mlle Germaine Paré. Servaient de témoins les pères respectifs, MM. Edouard Fontaine et Joseph Paré.

—Étaient de passage parmi nous ces jours derniers Mlle Laura Dumaine de St-Hyacinthe chez sa mère Mme M. Dumaine; Mlles Liliane et Jeanne Guillemette de St-Hyacinthe chez leur mère; Mlle Irène Paré de Montréal ainsi que Mme M. Beaulac de Lisgar chez M. J. Paré.

ST-JEAN-BAPTISTE

Noël eut grand éclat dans notre église. Le R. Père Richard Vincelette C.S.C. officiait à la messe de minuit. La chorale mixte exécuta la messe du prof. Lamoureux, puis à l'aurore les vieux Noëls et une pièce brillante intitulée "Cantate". A l'offertoire, des fillettes représentant des anges vinrent se grouper près de la crèche. Les jeunes voix chantèrent "Gloria in excelsis Deo."

La messe du jour fut célébrée par M. l'abbé P.E. Lavoie. Le R. Père Vincelette donna le sermon.

—Sont arrivés pour les vacances: MM. Fabien Lussier et Maurice Bellemare de l'Université de Montréal. Les collégiens, Roland Renaud, Gérard et Roland Blanchard, Roland Bellemare, Martial Lemonde, Marcel Blanchard, Gabriel Désautels et Chs-Yvon Tétrault.

St-Joachim de Shefford

Le 19 décembre avaient lieu les funérailles de Mlle Paula Demers, décédée le 17 courant à l'âge de 26 ans et 4 mois. La défunte laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère M. et Mme Elphège Demers, sept soeurs, Perle, Rolande, Cécile, Germaine, Fernande, Pauline, Thérèse; cinq frères, Elphège, Aimé, Rosaire, Fernand, Jean-Louis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Maynard, curé de Roxton Pond; le service fut chanté par M. l'abbé O. Berthiaume curé de la paroisse assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés N. Maynard E. Tremblay. La chorale de Roxton-Pond, sous la direction de M. E. Lussier exécuta la messe grégorienne; le Crucifix de Faure fut rendu par MM. F. Janvier et V. Monty, N.P.

Le deuil était conduit par M. Omer Boyer.

Les porteurs étaient MM. Louis-Henri, Ephrem, Jean-Emile Courtemanche, Roland Robert, Roma et Dalma Malouin. Dans le cortège on remarquait MM. et Mmes Antonio Brais, Adélar Campbell, Adrien Hébert, Napoléon Lapointe, Paul Lapointe, Noël Demers; MM. Edmond Brais, Armand Brais, Mlles Solange Brais, Anna Demers, Berthe-Alice Campbell, Mme H. Oscar Genest, M. Anatole Hébert, MM. et Mmes Sylva Lebrun, Louis Robert, Dr Labelle, Lorenzo Bachand, Beaulac, W. Smith, O. Jolin, M. Lise, J.-P. Cleary, W. Cleary, E. Cleary, Albert Quinlan, J. McMahon, Adélar Beauregard, Alcide Beauregard, Jos. Dunlavy, R. Ingram, M. McGowan, O. Malouin, Bernard Bachand, Mme Alp. Deschamps Isaac Boyer, A. Daigle, N. Langue-deau, D. Blanchard, H. Laplante, S. Hébert, O. Gareau, E. Choinière, W. Boyer, A. Desmarais, Mlles Estelle Bachand, Thérèse et Aline Murray, Cécile Beauregard, Laurette Malouin, Helena McMahon, Helena McGowan, M. Anna Boyer, Anna Gareau, Simone Choquette, Jeanne et Alvana Beau regard, etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie. L'inhumation a eu lieu à Saint-Ignace de Stanbridge.

—Les paroissiens de Saint-Joachim privés l'an dernier du bonheur d'assister à la messe de minuit, vu l'incendie récent de leur église, furent cette année dédommés de leurs sacrifices antérieurs. Une assistance nombreuse se pressait dans la nef, au chœur la chorale exécuta, sous la direction de M. Elphège Demers, la messe de Battmann, à la messe de l'aurore les cantiques furent rendus par les jeunes filles. Les solistes: Mlles Alvana Beauregard, Cécile Hébert, Rolande Demers, Estelle Bachand, Laurette Malouin, Germaine et Jeanne Gibeault.

—A l'occasion des fêtes, au presbytère M. Jean-Bernard Rainville de Saint-Hyacinthe, Mlles Jeanne d'Arc et Rachelle Rainville du couvent de Saint-Guillaume.

—Chez M. Lorenzo Bachand: Dr L.J. Bachand de l'hôpital St-Luc de Montréal, M. et Mme Antonin Bachand de Granby avec leurs enfants Marie-Claire et Jean-Marie; M. et Mme Roland Bachand, leurs enfants Jean-Jacques et Jeannine de Waterloo, Mlles Marguerite et Jeanne d'Arc Bachand institutrices à Chambly-Canton, Suzanne de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. F. Courtemanche M. et Mme L. Blanchard de Granby, M. et Mme Omer Héty de Warden.

—Chez M. Lewis Dunn, M. Edwin Dunn de Montréal Mlles Irène et Véronique Dunn G.M., Montréal, Laura de l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. J.P. Cleary, M. et Mme Paul Ingram, M. et Mme Antonio Ballard de Montréal.

—Chez M. Philias Beauregard son fils Gaston de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Thomas McGowan sa fille Katheleen de Granby.

A travers l'histoire de notre région

(Suite de la 1ère page)

Lavallée avaient fait baptiser ici Pierre le 24 septembre 1846, Basile le 5 juin 1845, lequel eut pour parrain son grand-père Ignace Bouchard et pour marraine sa grand-mère Marie Angélique Zoste, Lucie le 20 avril 1844.

Et c'est le 29 mai 1843 que, dans l'église de St-Hyacinthe, avait été contracté le mariage de Basile Bouchard, fils majeur d'Ignace Bouchard et de Marie Angélique Zoste, avec Lucie fille mineure d'Alexis Lavallée et de Marguerite Martel.

Remontons et le 12 janvier 1841 nous trouverons l'acte de mariage de Charles Bouchard tenelier-tonnelier, fils majeur d'Ignace Bouchard, cultivateur, et de Marie Zoste, avec Marie Maingo puis, le 24 octobre suivant, ceux-ci feront baptiser Marie Céline leur première née.

Basile avait vu le jour le 30 janvier 1820. Son père et sa mère avaient contracté mariage plus de 20 ans auparavant. En effet, le 14 octobre 1799, dans l'église de Saint-Hyacinthe, Ignace Bouchard laboureur, fils majeur de Basile Bouchard, laboureur de cette paroisse, et de défunte Marie Anne Blais, avait pris pour épouse Marie Angélique Zuste, Zostie, Sostre, fille majeure de feu Christian Zuste et de Marguerite Rinkind, pardevant Basile Bouchard son père, Joseph et Basile Bouchard ses frères, Pierre Fournier et Louis Caouette ses beaux-frères, etc.

Basile Bouchard avec sa famille était arrivé depuis peu en ces lieux, nous le démontré le mariage contracté le 5 août précédant par Pierre Zuste, fils de feu Christian Zuste, avec Marie Françoise, fille majeure de Basile Bouchard, laboureur de cette paroisse, et de défunte Marie Anne Blais. L'époux était accompagné de ses deux soeurs et l'épouse était escortée de son père puis de ses frères Joseph, Ignace et Basile Bouchard.

Dès le 27 janvier 1800, Joseph fils majeur de Basile Bouchard et de défunte Marie Anne Blais, se maria avec Marie Thérèse Benoit-Livernois, en présence de son père, de ses deux frères Ignace et Basile, puis de ses beaux-frères Pierre Fournier et Louis Caouette.

Après avoir donné le jour à plusieurs enfants Marie Thérèse Benoit mourra et pour prendre soin de ses orphelins, le 10 février 1817, Joseph Bouchard requerra l'assistance de Françoise Morin qui ajoutera à cette famille Joseph le 4 mai 1819, Emilie, etc.

De leur côté, Ignace Bouchard et Marie Angélique Zuste feront baptiser Marie Reine le 2 août 1800, Augustin le 10 mai 1802, Ignace le 10 décembre 1803, JBte le 10 août 1805; Joseph le 3 avril 1807, Marie Marguerite le 29 janvier 1809, Ignace le 16 mai 1810, Amable le 10 septembre 1811, Charles le 12 décembre 1812, Julie le 4 février 1816 Pierre le 6 avril 1817, François le 6 octobre 1818, Basile le 30 janvier 1820 et j'en ai omis probablement.

D'où était venu Basile Bouchard avec ses deux gendres et ses enfants? Ou bien à quelle date remontait son mariage avec M.A. Blais? De qui était-il fils? il me faudrait son acte de mariage que l'on trouverait probablement à St-Pierre ou à St-François du sud vers 1770, pour me mettre en état de remonter avec assurance jusqu'au premier de cette famille venu au pays de Canada.

Davignon-Beauregard

Joseph Davignon dit Beauregard, né de Frs Davignon et de Marie-Anne Savage, de la paroisse de St-Olivier, St-Mathias, descendit à Beloeil le 17 juillet 1806, pour y épouser Marie-Victoire Vandandaigne-Gadbois, fille d'André Marie Vandandaigne-Gadbois, capitaine de milice, et de Marguerite Adam. Cette dernière fut la mère de Victor Vandandaigne-Gadbois qui fut le père d'une demi-douzaine de filles entrées et chez les Soeurs de Jésus-Marie et chez les Srs St-Philippe et St-Ignace, que j'ai connues.

Le jeune couple susdit s'établit auprès du, pour ne pas dire dans le village de St-Mathias où ils firent baptiser François Joseph le 5 août 1807, lequel eut pour parrain son grand-père François Davignon et pour marraine sa bisaïeule Madeleine Macé, veuve JBte Davignon, Marie Victoire le 13 février 1809, et celle-ci eut pour parrain le légendaire abbé Pierre Robitaille qui versa lui-même l'eau baptismale sur son front, Pierre Alexis le 25 juillet 1810, Louis le 24 octobre 1811, Rosalie le 5 mars 1813, Césaire le 10 novembre 1814, Mathilde le 26 octobre 1816, Joseph Donat le 7 août 1818, lequel fut présenté à M. le curé par son frère aîné et par sa soeur M.-Victoire, Hedwige Onésime le 25 avril 1820 et Virginie le 17 novembre 1823.

Joseph Davignon avait été nommé capitaine de milice en 1813 et il trépassa le 28 avril 1825.

G.P.A.

Sur un nouveau livre de Madame Fadette

(Suite de la 1ère page)

("en arrière du poêle"). Nous ne réusirions peut-être pas à occire ces quatre monstres, mais au moins nous les chasserions de nos propres écrits. Et sur notre lit de mort, nous pourrions nous dire, comme Jeanne d'Arc, qu'au moins nous avons servi la cause du bon sens (qui en notre pays mériterait d'être divinisé).

Olivar Asselin

Nota.— Quand un nom commun devient nom propre, en particulier nom géographique, il faudrait au moins prendre garde qu'il dit quelque chose. On baptisa primitivement d'Iles-Percées ce qu'on appelle aujourd'hui les Iles de Boucherville. On devrait dire de même: le Rocher-Percé.—Ol. A.

"Le Canada"

Depuis plus de deux ans, nous n'avons épargné ni notre temps, ni notre argent pour faire bénéficier nos clients de toutes les améliorations dans notre profession. Et maintenant, nous présentons WIPLA, l'une des plus grandes attractions au Congrès Dentaire International de Chicago. WIPLA ne ternit pas, tient la bouche fraîche.

POUR PLUS GRANDE SATISFACTION

DR A. BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 423 St-Hyacinthe

Voyageurs demandés
pour la vente de nos
CALENDRIERS-ANNONCES
3 o n n e commission payée
S'adresser à
Marier & Tremblay Ltée
Québec, P. Q.

HOPITAL ST-CHARLES
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU PROFESSEUR P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ et de la GORGE
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi

N. B. — Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition qui seront traités selon leurs moyens.

LA DIRECTION

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Propriété comprenant deux logements, garage, remise, écurie, etc. Conditions faciles. Prix raisonnables. S'adresser au *Courrier*. jno

UNE AUBAINE.— Avec \$20.00 à \$25.00 comptant vous procurerez un lot à bâtir de 50 x 125 pds, situé à dix minutes du centre de la ville. Pourquoi payer loyer toute votre vie lorsqu'une telle chance vous est offerte? Pour plus de renseignements adressez-vous au *Courrier*. jno

VIETUX JOURNAUX.— Nous achetons les vieux journaux à un centin la livre pourvu qu'ils soient bien propres. S'adresser au *Courrier*. jno.

LOGEMENTS A LOUER
Il me reste à louer un logement de 5 appartements bien propre à raison de \$9.00 par mois, et un autre de 6 appartements pour \$12.00 par mois. S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q. jno.

ON DEMANDE immédiatement un vendeur pour prendre des commandes de calendriers pour 1935. Commission avantageuse, bonne ligne. Freight payé. Seuls les hommes ambitieux seront considérés. Ecrire avec références à News Publishing Co., Ltd, éditeurs et imprimeurs, Truro, N.-E. 22-29dc

A VENDRE.— Deux robes de carrie et une voiture d'hiver. S'adresser à M. Rémi Daigle, 117, rue Bourdages. lf

Défense d'avancer
Je, soussigné, donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans une autorisation signée de ma main.
(Signé) Jacob Brière
St-Hyacinthe, P.Q. 29dc
9 déc. 1933.

CANADA
Province de Québec
District de St-Hyacinthe (Municipalité de la paroisse de St-Bernard).

AVIS PUBLIC
Succession feu Arthur Leclair, cultivateur
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés a) Dame Rosa Angers — veuve Arthur Leclair — du lieu de St-Bernard, tutrice à Marcel Leclair — Marie-Ange Leclair et Roch-Alphonse Leclair b) Sieur Alsdas Gravel, cultivateur St-Roch, et tuteur à Léo Leclair et Clément Leclair, c) Josaphat Leclair et Léo Leclair.

ONT accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Arthur Leclair en son vivant cultivateur de St-Bernard, 6heux aux dits mineurs. St-Bernard, le 16 décembre 1933.

Rosa Angers
Alsdas Gravel
Josaphat Leclair
Léo Leclair
Éliezear Angers 29dc

Le Courrier de St-Hyacinthe
Parait tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis, \$2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie (Limitee) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant

TÉL. 778 MOIR. 918
J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CARCADES ST-HYACINTHE

Billets Réduits
Entre tous les points au Canada et pour certaines destinations aux États-Unis

JOUR DE L'AN
PRIX DU PASSAGE SIMPLE POUR ALLER ET RETOUR

Billets en vente à partir de 5 h. a. m. le 30 déc. jusqu'à et y compris le 1er janv. Coupon de retour valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, mardi, 2 janvier.

PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Valable pour aller de jeudi, 21 déc., à lundi, 1er janv. inclusivement; au retour le voyage devra commencer pas plus tard que minuit, 8 janv.

LES ROIS, 6 janv.

Prix du passage simple pour aller et retour

Valable pour aller sur n'importe quel train après 5 h. a. m., vendredi, 5 janvier, jusqu'à samedi, 6 janvier inclusivement.

RETOUR: valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, lundi, 8 janv.

Renseignements supplémentaires de tout agent

Pacificque Canadien